

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3631 - MERCREDI 4 DECEMBRE 2019

SITUATION SÉCURITAIRE DANS L'EST DE LA RDC

Un deuxième mémo du Mouvement des indignés à Félix Tshisekedi

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (Miss/RDC) a adressé, le 2 décembre, au chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, un deuxième memorandum contenant ses revendications par rapport à la situation sécuritaire dans l'est du pays. Motivant ses revendications par la récurrence des tueries en dépit des offensives amorcées par les Fardc, le Miss/RDC exhorte le président de la République à ordonner le « départ immédiat et sans condition » de la Monusco mais aussi d'effectuer une purge au sein de l'armée nationale.

Page 2



La banderole arborée par les membres de Miss-RDC, lors de la manifestation contre la Monusco

PORTE-PAROLE DE L'OPPOSITION

La plénière tarde à être convoquée



Des députés lors d'une séance plénière

Tout paraît être bloqué au niveau des présidents de deux chambres du parlement qui tergiversent à convoquer l'ensemble des députés et sénateurs pour procéder à la désignation du porte-parole de l'opposition. La procédure de désignation, censée être enclenchée par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale déjà saisis de la question, se trouve

curieusement encore au point zéro. Entre-temps, quelques personnalités de l'opposition, précisément de Lamuka, ont déjà fait acte de candidature. Moïse Katumbi qui a réussi à aligner le plus grand nombre d'élus de l'opposition dans les deux chambres du parlement part pour être le grand favori pour ce poste.

Page 3

NEXT EINSTEIN FORUM

Joséphine Ndeze Uwase, nouvelle ambassadrice pour la RDC

Les ambassadeurs du Next Einstein Forum (NEF) représenteront leur pays lors de la troisième rencontre de cette organisation consacrée à la science et à l'innovation, qui aura lieu du 10 au 13 mars 2020 à Nairobi, au Kenya. Ils auront la possibilité d'interagir avec d'autres membres de la communauté et de tisser des réseaux avec des scientifiques et des dirigeants d'entreprise de premier plan. Cette troisième promotion d'ambassadeurs compte de jeunes figures brillantes des sciences et des technologies de toute l'Afrique. La Congolaise Joséphine Ndeze Uwase fait partie des quarante-cinq nouveaux ambassadeurs du NEF sélectionnés.

Page 4



Joséphine Ndeze lors de sa victoire au concours Miss Geek Africa

CAF-C1/PHASE DE GROUPES

Mazembe écrase Zamale

Page 4

ÉDITORIAL

Fissure

Que le camp occidental, qui domina de facto la scène internationale pendant plus d'un demi-siècle, se fissure aujourd'hui, n'a rien de surprenant. S'étant uni au sortir de la Seconde Guerre mondiale qui avait vu la vieille Europe s'enfoncer à nouveau dans le conflit meurtrier dont elle était sortie exsangue, il n'a pas su anticiper les changements radicaux que provoquerait inévitablement la mondialisation générée par le progrès technique. Et tout indique aujourd'hui, alors que l'Alliance atlantique vient de fêter son soixante-dixième anniversaire dans la banlieue de Londres, qu'il va devoir prendre acte de ses divisions soit en dissolvant son outil militaire, autrement dit l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (Otan), soit en rénovant ses institutions afin de retrouver son unité.

Lorsque le jeune président français, Emmanuel Macron, dénonce de façon quelque peu abrupte l'état de « mort cérébrale » dans lequel se trouve aujourd'hui l'Otan, il ne fait que traduire ce que pensent sans le dire la plupart des dirigeants des pays occidentaux. A commencer par l'Angleterre qui s'apprête à quitter l'Union européenne, par l'Allemagne réunifiée qui déplore sa faible influence diplomatique sur la scène internationale par rapport à sa puissance économique, par les Etats-Unis de Donald Trump qui exigent de leurs alliés européens une plus grande implication stratégique sous peine de sanctions économiques.

Le temps de la célébration de la naissance de l'Otan étant passé, celui de la rénovation ou de la disparition de l'alliance stratégique entre l'Amérique et l'Europe est venu. Une réalité que, bien sûr, les vingt-quatre Etats concernés se gardent bien d'aborder de face tant la question est délicate, mais qu'aucun d'entre eux ne peut plus feindre d'ignorer étant donné les changements en cours sur la scène stratégique mondiale avec l'émergence de la Chine et de l'Inde, la réémergence de la Russie et, surtout, l'affirmation de l'Afrique comme le continent de l'avenir, là où se déplace aujourd'hui la compétition des Grands et où se joue l'avenir climatique de la planète.

S'il est trop tôt pour prédire si le camp occidental sera capable ou non de surmonter les divisions qui le minent, il ne l'est assurément pas pour écrire que les années à venir seront marquées par les effets directs et indirects de la remise en ordre du camp occidental qui se dessine.

Le Courrier de Kinshasa

SITUATION SÉCURITAIRE DANS L'EST DU PAYS

Le Mouvement des indignés adresse un deuxième mémo au chef de l'Etat

La plate-forme de la société civile voudrait que le président de la République ordonne le départ immédiat et sans condition de la mission onusienne et effectue une purge au sein de l'armée nationale.



Les membres de MissRDC, lors de la manifestation contre la Monusco/MissRDC

Dans un mémorandum du 2 décembre, le deuxième en moins de trois mois, le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (Miss/RDC) a adressé ses revendications à Félix-Antoine Tshisekedi, par rapport à la situation sécuritaire dans l'est du pays. Ce mouvement qui dit motiver ses revendications par « les faits visibles sur le terrain en dépit des offensives amorcées par les Forces armées de la RDC (Fardc) », exhorte le président de la République à « ordonner le départ immédiat et sans condition de la Monusco ainsi qu'à effectuer la purge au sein des Fardc ». Il fait constater la poursuite des tueries et égorgements de la population sans l'intervention de la mission onusienne basée non loin du carnage. Pour ce mouvement, cela traduit « l'inertie de cette mission assimilée à une complicité, à la non-assistance d'une population en danger en voie d'extermination » alors qu'au regard de la résolution 2098, point 12b du Conseil de sécurité des Nations unies du 28 mars

2013, la brigade d'intervention de la Monusco a été autorisée à intervenir seule ou avec les Fardc pour la protection de la population civile.

Le Miss/RDC, par rapport à la situation relevée, propose que le budget et les équipements de cette mission soient affectés à la défense du pays, pour le renforcement du matériel des Fardc. Ce mouvement se dit, en outre, préoccupé par des

« informations fournies par les rescapés qui accusent la Monusco de complicité dans le financement, le recrutement et l'approvisionnement en logistique et en nourriture de ces tueurs, qui ne sont en réalité que des milices génocidaires en provenance du Rwanda, de l'Ouganda voire de la Somalie », pour concrétiser le plan machiavélique de balkaniser la RDC, détecté depuis plus de vingt ans.

Une purge au sein de l'armée nationale En ce qui concerne les Fardc, le Miss/RDC exhorte le chef de l'Etat à initier une purge en leur sein, convaincu

que plusieurs officiers sont impliqués dans l'exploitation illicite et illégale des minerais dans la partie est du pays. Ce mouvement cite des rapports des organismes nationaux et internationaux ainsi que des témoignages des autochtones, etc. « De nombreux officiers des Fardc sont des Rwandais venus infiltrer notre armée et sont toujours au service de leurs pays d'origine », soutient-il, prenant en exemple le général Bosco Taganda, nommé par une ordonnance présidentielle et écroué à la Cour pénale internationale en tant que Rwandais.

Dans ce mémo qui porte la signature de sa coordonnatrice nationale, Nicole Kavira Kinyoma, le Miss/RDC indique également que « les expériences malheureuses antérieures à travers les mixages et autres brassages renforcés par des accords de trahison », révèlent que l'armée est infiltrée au point que certains officiers et militaires sont demeurés inamovibles pour ne s'occuper que du business.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Eliot
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maaouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉSIGNATION DU PORTE-PAROLE DE L'OPPOSITION

La plénière tarde à être convoquée

Tout paraît être bloqué au niveau des présidents des deux chambres du parlement qui tergiversent à convoquer l'ensemble des députés et sénateurs pour procéder à la nomination du porte-parole de l'opposition.

Décidément, on n'est pas encore sorti de l'auberge concernant la désignation du porte-parole de l'opposition. Les deux chambres du parlement continuent de tergiverser, faisant preuve d'un manque d'empressement mal digéré par de nombreux parlementaires, particulièrement ceux de l'opposition. Depuis les premières élections démocratiques organisées dans le pays jusqu'à ce jour, en effet, le microcosme politique congolais n'a jamais connu de porte-parole de l'opposition, un statut pourtant consacré par la Constitution qui n'a pas encore trouvé preneur. D'après la loi, l'opposition est structurée, avec à sa tête, un délégué la représentant tant au niveau provincial que national. « Le porte-parole de l'opposition politique a rang de ministre d'État au niveau national et de ministre provincial au niveau provincial. Il jouit des avantages et immunités y af-

férents », ajoute la loi précitée. Si sur papier les choses sont claires, la réalité est cependant toute autre. Le porte-parole de l'opposition se fait toujours désirer. Plus d'une fois, la plénière censée débattre de cette question a été repoussée. Le régime précédent a bien joué le jeu, en surfant sur la stratégie de l'usure. A la fin, la fameuse plénière n'a jamais eu lieu et l'article 21 de la loi portant statut de l'opposition est resté lettre morte. Tous ceux qui avaient cru que l'alternance intervenue au sommet de l'Etat, avec l'avènement de Félix Tshisekedi, allait décanter la situation, devraient vite déchanter au regard des tergiversations qui sous-tendent ce dossier.

La procédure de désignation du porte-parole de l'opposition, censée être enclenchée par les présidents des deux chambres du parlement déjà saisis de la question, se trouve encore au



la banderole arborée par les membres de MISS-RDC, lors de la manifestation contre la Monusco

point zéro. « Malheureusement, ni Jeanine Mabunda ni Alexis Thambwe, personne ne semble être pressé pour convoquer l'ensemble des députés et sénateurs quant à ce », a déploré le député de l'opposition, Muhindo Nzangi.

Sans ambages, de nombreux députés de l'opposition incriminent leurs pairs du Front commun pour le Congo qu'ils accusent de bloquer volontairement la machine sur instruction

de leur autorité morale. Ils ne s'expliquent pas les tergiversations actuelles alors que le mode de désignation est clair - soit par consensus, soit par vote - et que les présidents de deux chambres législatives sont déjà saisis du sujet.

Pendant ce temps, quelques personnalités de l'opposition, précisément de Lamuka, ont déjà fait acte de candidature. Moïse Katumbi, qui a réussi à aligner le plus grand nombre d'élus de l'op-

position dans les deux chambres du parlement, part pour être le grand favori à ce poste. Il est talonné de près par Jean-Pierre Bemba dont l'état-major politique ne jure que par cette fonction. Ce qui n'est pas le cas pour Martin Fayulu qui, en acceptant ce poste, risque de réduire son influence en entrant en contradiction avec son combat pour la vérité des urnes. Wait and see.

Alain Diasso

DISTINCTION:

Le directeur du PEV honoré par l'AIPL

Guillaume Ngoy a été récompensé pour avoir rendu des loyaux services à la nation congolaise, lors d'une cérémonie de remise de diplôme, le 2 décembre au siège de sa structure, en présence de ses collaborateurs.

Le secrétaire général de l'Association internationale des presses d'appui au leadership (AIPL), Gaspard Kiazula, a indiqué que ce groupe a été mis en place en vue d'honorer, d'encourager, de promouvoir et de faire vivre le plus longtemps possible les œuvres marquant des personnes qui ont marqué la population congolaise, tant au niveau local, national qu'international, et la jeunesse congolaise durant la période du pré-cinquanteaire du pays et celle d'après.

Pour immortaliser cette période, a-t-il ajouté, son organisation a pensé cette fois-ci au directeur du Programme élargi de vaccination (PEV), en rapport avec ses loyaux services rendus à la nation dans le domaine sanitaire. A cela s'ajoute la participation active et positive des agents du PEV qui ont péri en plein exercice de leurs fonctions. Gaspard Kiazula a fait savoir que l'AIPL s'est mise à la recherche des personnes dotées des vraies valeurs et considérées comme modèles dans le domaine de la santé à l'instar de directeur du PEV. « Ce digne fils du pays mérite d'être honoré pour que ses actions restent à jamais gravées dans les annales de notre cher et beau pays, la RDC », a-t-il conclu.

Satisfait de cette marque de reconnaissance, le directeur du PEV a reconnu que le prix qui lui a été décerné n'était pas son seul effort mais plutôt de tous ses collaborateurs qui ont accepté de travailler et de soutenir sa vision qui commence à transparaître aujourd'hui. « Grâce à leur appui et grâce à leur abnégation, je tiens à remercier mes collaborateurs. Ceci n'est qu'un signal et un point de départ, si ensemble, à partir de cette distinction, nous pouvons faire davantage et améliorer les critères pour lesquels j'ai été primé », a déclaré Guillaume Ngoy, qui a remercié le Seigneur pour avoir rendu possible cette circonstance, ainsi que les autorités du pays qui ont placé leur confiance en lui. Le directeur du PEV a salué notamment le chef de l'Etat qui, depuis son accession à la souveraineté nationale, a mis la santé et spécialement la vaccination au centre de la couverture sanitaire universelle. Plusieurs critères ont milité en faveur du choix de Guillaume Ngoy. Il s'agit, entre autres, de la précision dans le travail, du courage, de la constance dans la prise de décision, du maintien des détails, de la personnalité agréable et du leadership, de la volonté vivante d'assurer les responsabilités, du contrôle de soi, du franc parler et du sang-froid, du sens réel d'honnêteté et de justice, du sens de coopération et du managérial.

Blandine Lusimana

AFFAIRES FONCIÈRES

Le ministre de tutelle prohibe la délivrance des titres sur les sites érosifs et des emprises des rivières

La décision d'Aimé Molendo Sakombi vise à stopper la poussée des habitations sur les sites non constructibles et éviter d'exposer les vies humaines aux inondations ou glissements des terrains provoqués par les pluies.

La ville-province de Kinshasa a vécu, le 3 décembre, une matinée pluvieuse qui a vu les eaux des rivières monter et des avenues inondées. Mais déjà, après sa ronde sur des sites à problème qui ont causé des dégâts matériels et humains dans la capitale lors des précédentes pluies diluviennes, le ministre des Affaires foncières, Aimé Molendo Sakombi, a pris une série de mesures visant à stopper la poussée des maisons sur les sites non constructibles.

Dans une note circulaire du 2 décembre, il a formellement interdit aux conservateurs des titres immobiliers et aux chefs de division du cadastre, la délivrance des titres fonciers sur les sites à problème à travers toute l'étendue de la République démocratique du Congo. Le ministre a principalement ciblé des emprises des lignes de transport électrique et hydraulique ; des emprises des routes ; des emprises des rivières ; des sites érosifs et les espaces collinaires (de plus de 15% de pente) ; des abords des



Une avenue de Kinshasa (Kabambare), inondée après la pluie du 3 décembre. Adia

aéroports et des pistes d'aviation ; ainsi que tous les autres cas de prohibition qui trouvent leurs fondements dans la loi. Aimé Molendo Sakombi rappelle que cette mesure d'extrême urgence est provisoire en attendant la mise en place d'une commission plurisectorielle, tel que décidée lors de la douzième réunion ordinaire du Conseil des ministres du 29 novembre dernier. « Il s'observe, non sans surprise, à travers le territoire national, l'occupation par des tiers, des espaces déclarés non aedificandi, au moyen des titres d'occupation délivrés par votre entreprise, au mépris des dispositions

légalles, en l'occurrence, les articles 14 et 55 de la loi n°73-021 du 20 juillet 1973 portant régime des sûretés telle que modifiée et complétée par la loi n°80-008 du 18 juillet ainsi que toutes les dispositions de l'arrêté interministériel n°0021 du 29 octobre 1993 portant application de la réglementation sur les servitudes », a fait observer le ministre des Affaires foncières. Il rappelle à tous les récalcitrants que des sanctions sévères sont prévues par les articles 204 et 205 de la loi précitée visant à préserver la vie des concitoyens et les écosystèmes du pays.

Lucien Dianzenza

NEXT EINSTEIN FORUM

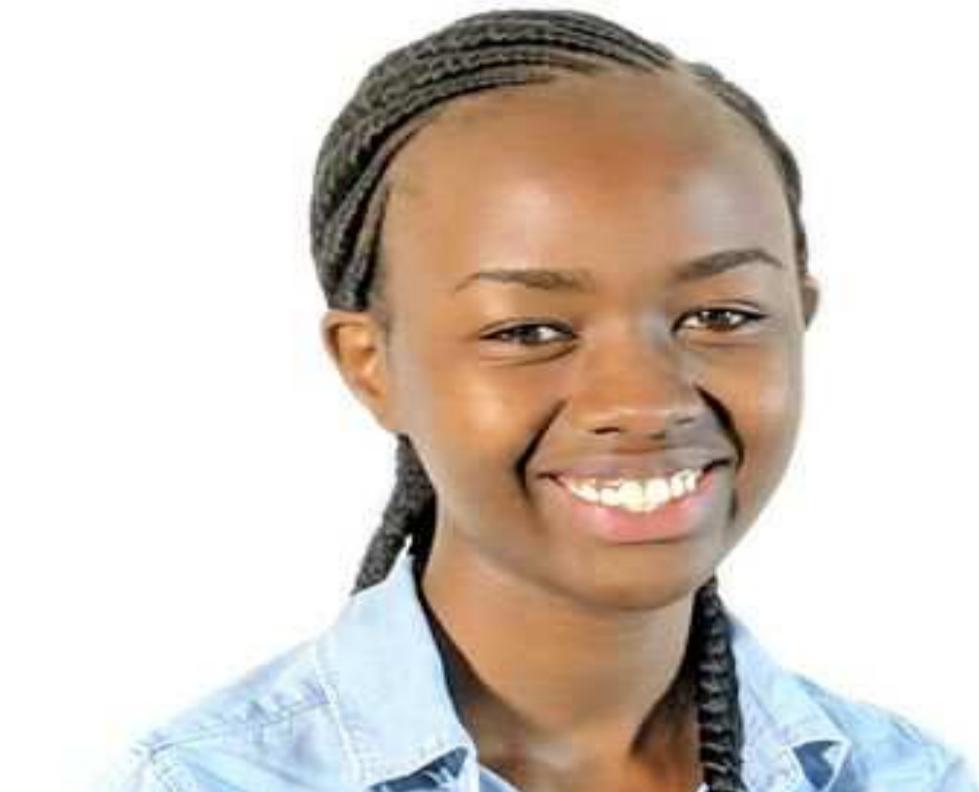
Joséphine Ndeze Uwase, nouvelle ambassadrice pour la RDC

La jeune congolaise fait partie des quarante-cinq nouveaux ambassadeurs de l'organisation, sélectionnés dans quarante-cinq pays, dont la liste a été publiée le 2 décembre.

Les ambassadeurs du Next Einstein forum (NEF) représenteront leur pays lors de la troisième rencontre de cette organisation consacrée à la science et à l'innovation, qui aura lieu du 10 au 13 mars prochain à Nairobi, au Kenya. Ils auront la possibilité d'interagir avec d'autres membres de la communauté et de tisser des réseaux avec des scientifiques et des dirigeants d'entreprise de premier plan.

Cette troisième promotion d'ambassadeurs, indique-t-on, compte de jeunes figures brillantes des sciences et des technologies de toute l'Afrique. Ces ambassadeurs, un par pays africain, dirigeront les activités d'engagement du public afin d'encourager l'enseignement, la recherche et l'innovation scientifiques et technologiques dans leurs pays respectifs.

Le Dr Youssef Travalay, vice-président pour la science, l'innovation et les partenariats institutionnels du NEF, a expliqué : « Cette sélection intervient à un moment où nous œuvrons à accélérer la diplomatie et la collaboration scientifique pour relever les grands défis auxquels sont confrontés l'Afrique et le monde. Cette nouvelle cohorte travaille



Joséphine Ndeze

d'ores et déjà à repousser les limites de la science et de la technologie, afin de résoudre des problèmes de société par le biais de la recherche et des programmes de sensibilisation. En tirant parti de leur dynamisme et de la communauté scientifique du NEF dans son ensemble, nous espérons susciter un changement clair des politiques et de l'opinion publique, en incitant à l'action et à l'investissement. Nous félicitons tous les ambassadeurs ».

Les ambassadeurs du NEF sont sélectionnés à l'issue d'un processus rigoureux qui englobe un examen des parcours universitaires, des

capacités entrepreneuriales et du bilan des efforts déployés en matière de mobilisation du public. Ces ambassadeurs doivent également faire preuve de passion pour les initiatives scientifiques de terrain dans leur pays et être une source d'inspiration pour la prochaine génération de scientifiques.

Nathalie Munyampenda, directrice générale du NEF, a souligné : « Nous avons pour ambition de multiplier le nombre de modèles de comportement en construisant une forte communauté de scientifiques actifs dans leurs propres communautés. Cela permettra d'améliorer la coordination et

d'accélérer les retombées. Les ambassadeurs, en particulier, contribuent à la réalisation de l'objectif du NEF, lequel consiste à faire de la science et de la technologie un élément central du développement régional et local, via l'organisation de la Semaine africaine des sciences dans leurs pays. Nous avons hâte de travailler avec chacun d'entre eux ».

Miss Geek Africa

Joséphine Ndeze Uwase a été élue Miss Geek Africa 2019, grâce à son projet visant à réduire le taux de mortalité maternelle dans les zones rurales de la République démocra-

tique du Congo (RDC), à l'aide des technologies de téléphonie mobile. Graduada en informatique à l'Institut supérieur d'informatique et de gestion, à Goma (partie est du pays), elle poursuit actuellement ses études dans le même institut en vue d'obtenir sa licence en 2021. Elle a conçu une plateforme mobile qui permet aux femmes enceintes de surveiller leur état de santé pendant la période de grossesse. Cette plateforme est connectée à un bracelet intelligent qui vérifie les signes vitaux de l'état de santé de la femme qui la porte et les envoie, en temps réel, à un fournisseur de services d'urgence. L'objectif est de réduire la mortalité liée à la grossesse, en connectant en temps réel les femmes à leurs centres de soins de santé ou à leurs médecins et, en cas de problème, réagir en urgence. Joséphine Ndeze Uwase ambitionne de devenir une ingénieure de premier plan en intelligence artificielle. Elle souhaite devenir un modèle pour les jeunes filles africaines s'intéressant aux sciences et à la technologie et aussi promouvoir la science en RDC. Grâce à son élection comme Miss Geek Africa, elle est devenue membre de l'Institute of electrical and electronics engineers, basé à New York, et où elle a accès à des informations techniques de haut niveau et aux opportunités de réseautage au niveau international.

Patrick Ndongidi

CAF-C1/PHASE DE GROUPES

Mazembe écrase Zamalek

Trois buts à zéro, c'est le score sans appel en faveur des Corbeaux de Lubumbashi face à l'équipe égyptienne, en première journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

Tout s'est décanté en seconde période car malgré une domination nette dans le jeu, le TP Mazembe n'a pas pu trouver la faille dans la première moitié de la partie. Le coach Mihayo Kazembe a fait un changement payant et déterminant, à la 56^e mn, en sortant Ushindi wa Kubanza pour faire monter un vétéran, l'expérimenté Patou Kabangu, qui s'est révélé un vrai poison dans la défense du club égyptien. Dans les trois premières minutes après son arrivée sur l'aire de jeu du stade TP Mazembe dont le gazon synthétique avait été remplacé, Patou Kabangu a manqué d'abord de marquer de la tête sur un centre de Jackson Mukela, avant d'adresser un centre milimétré à ce dernier pour l'ouverture de la marque. Il a littéralement

déposé le cuir sur le front de son coéquipier. Ce but a libéré tout un stade totalement acquis à la cause des Corbeaux. A la 66^e mn, Patou Kabangu s'est à nouveau retrouvé sur son côté droit de prédilection avant d'adresser un centre en retrait au métronome du club, Trésor Mputu, titulaire lors de cette rencontre. Celui-ci a bluffé toute la défense de Zamalek avant de mettre le ballon hors de portée du gardien de but égyptien. Stressés, les joueurs de Zamalek ont totalement perdu le nord. A la 83^e mn, Patou Kabangu encore, qui du reste a été élu homme du match, a pris son couloir droit, pour déposer une seconde fois le ballon sur la tête de Jackson Mukela qui a signé le troisième but de Mazembe, dans une ambiance indescriptible de



Mazembe a fait parler l'expérience de Patou Kabangu et Trésor Mputu Mabi face à Zamalek / tpmazembe.com

bonheur du président du club, Moïse Katumbi, et l'ensemble des supporters du TP Mazembe. Trois joueurs de Mazembe ont donc scellé le sort de Zamalek au cours de cette partie, Trésor Mputu, Jackson Muleka et surtout Patou Kabangu. In-

diquons-le, le onze de départ du coach Pamphile Miyaho s'est composé du gardien de but international ivoirien, Sylvain Gbohhouo, de Djos Issama à droite, Kevin Mondeko et l'international zambien Kabaso Chongo dans l'axe, et le Malien

Coulibaly à gauche. L'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, Gloody Likonza, Trésor Mputu et Chico Ushindi (remplacé à la 56^e mn par Patou Kabangu) ont formé le quatuor du milieu de terrain. Jackson Muleka et Isaac Tshibangu (remplacé à la 90^e mn par le Congolais de Brazzaville, Giovanni Ipamy) ont constitué la paire de l'attaque des Corbeaux au cours de cette rencontre. Dans l'autre match de ce groupe A, Premeiro do Agosto a été tenu en échec par Zesco Utd de la Zambie sur le score d'un but partout. Mabalulo a ouvert la marque pour le club angolais à la 9^e mn, et Mwape a égalisé à la 16^e. Mazembe prend d'emblée la tête du groupe avec trois points, devant Zesco et Premeiro do Agosto qui ont chacun un point. Zamalek est dernier avec zéro point. La deuxième journée est prévue ce week-end du 6 au 8 décembre.

Martin Engimo

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Paul Kagame exhorte les gouvernements africains à investir dans la santé

Le président rwandais s'exprimait, le 2 décembre, à Kigali, lors de la vingtième conférence internationale sur le sida et les infections sexuellement transmissibles en Afrique (Icasa 2019).

« Les dons vitaux continuent de relever le défi, grâce aux initiatives du Fonds mondial, Gavi, qui apportent des contributions significatives. De leur côté, les gouvernements en Afrique doivent prioriser le financement intérieur pour les soins de santé, afin de créer un fondement durable et à long terme pour ce partenariat précieux », a déclaré Paul Kagame, dans son discours d'ouverture des travaux.

Sur cette note, le chef de l'Etat rwandais a saisi l'opportunité pour remercier les partenaires qui ont contribué dans la lutte contre le VIH/sida dans son pays, et souhaité qu'ils continuent de travailler afin d'atteindre les objectifs fixés.

Pour lutter efficacement contre cette pandémie dévastatrice et remporter des victoires, Paul Kagame pense que quelques facteurs clés doivent être mis en oeuvre, à savoir le dialogue, le système

de santé fort, le professionnalisme dans le secteur de la santé, les infrastructures et la technologie, la confiance, etc. « La stigmatisation et le silence sont des tueurs. La honte décourage les personnes vivant avec le VIH qui se gênent parfois d'accepter leur statut et d'accéder aux soins nécessaires, afin de vivre une vie normale. Icasa existe pour briser les tabous qui freinent la prévention et le traitement précoce », a signifié le président rwandais.

La confiance, selon lui, permet aux citoyens « de croire et d'agir sur les directives de santé venant des institutions publiques, et changent leur comportement de manière appropriée ».

Paul Kagame a précisé : « Une bonne politique et une bonne gouvernance jouent un rôle important dans la santé de la population. Il n'existe pas de substitut pour la construction d'une société inclu-



La photo de famille après la cérémonie d'ouverture./Adiac

sive. Les citoyens jeunes et vieux doivent être considérés comme des parties prenantes avec un avenir plein d'espoir ».

Icasa 2019 au Rwanda se tient une année avant les objectifs mondiaux 90-90-90 de l'Onusida en 2020. Cette conférence est la première réunion stratégique offerte aux dirigeants, activistes, scientifiques et communautaires. 90-90-90 est un objectif mondial fixé par l'Onusida, d'ici à 2030, pour la riposte face

au sida. Il doit s'accompagner d'une lutte déterminée contre les infections sexuellement transmissibles et s'explique de la manière suivante : à l'horizon 2030, 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique; 90% de toutes les personnes infectées par le VIH dépistées reçoivent un traitement anti-rétroviral durable; 90% des personnes recevant un traitement anti-rétroviral ont une charge virale durablement supprimée.

L'ouverture de la conférence internationale sur le sida et les infections sexuellement transmissibles a connu la présence de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement, conduite par sa présidente, Antoinette Sassou N'Guesso. Peu avant, les premières dames ont tenu une réunion de haut niveau au cours de laquelle elles ont renouvelé leur engagement en faveur d'une Afrique sans sida.

Yvette Reine Nzaba

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des partenaires édifiés sur le Pacte de Dakar

La feuille de route novatrice qui doit permettre à l'Afrique de devenir la locomotive de la croissance mondiale a été présentée, le 3 décembre, dans la capitale sénégalaise, par le Cercle des économistes africains, devant de nombreux chefs d'entreprise.

Hormis le vaste programme visant l'accélération de la croissance en Afrique, notamment à 6% par an, grâce à une action concertée de tous les acteurs impliqués, le Cercle dirigé par Jean-Hervé Lorenzi a présenté des engagements et propositions qui devront favoriser l'éclosion de l'économie continentale, à l'instar de celle de l'Asie. La rencontre a eu lieu au lendemain de la conférence internationale « Développement durable, dette soutenable », tenue le 2 décembre, à Dakar.

Lors de la journée unique de réflexion consacrée au développement du continent, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, a souhaité que les pays africains augmentent leurs recettes publiques. Et révélant

que l'Afrique subsaharienne était à la traîne par rapport à d'autres régions, elle a indiqué : « Selon nos estimations, la mobilisation des

cette situation peut être changée. Kristalina Georgieva a cité l'exemple de l'Ouganda, où le FMI a accompagné les efforts de rationalisation de la taxe sur la valeur ajoutée et d'harmonisation des procédures administratives et où les réformes ont permis de faire passer le

en outre, mieux rentabiliser les investissements publics. Elle a, de ce fait, appelé les pays africains à faire « preuve d'efficacité dans la gestion de la dette », malgré la « complexité accrue » de son profil et du « rôle plus important des prêteurs non traditionnels, tant pu-

trer et de suivre l'évolution de la dette et d'établir des rapports étroits à propos. La conférence sur le développement a été l'occasion d'examiner et d'explorer les politiques économiques qui permettraient aux pays d'Afrique subsaharienne de répondre à leurs besoins de développement sans compromettre la soutenabilité de leur dette.

Il faut noter que les pays de cette partie du continent ont réalisé des progrès socio-économiques remarquables au cours des deux dernières décennies, mais les besoins de développement restent importants. Dans le même temps, la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour financer le développement est de plus en plus limitée, la dette publique ayant rapidement augmenté entre 2012 et 2016, même si elle s'est stabilisée au cours de ces dernières années.

Nestor N'Gampoula

« Selon nos estimations, la mobilisation des recettes est inférieure de trois à cinq points de pourcentage aux revenus potentiels. Il s'agit-là d'une possibilité importante pour tous les pays ».

recettes est inférieure de trois à cinq points de pourcentage aux revenus potentiels. Il s'agit-là d'une possibilité importante pour tous les pays ».

Malgré cela, elle a dit que

ratio recettes/produit intérieur brut de 11 % en 2012 à près de 15 % en 2018.

Pour la directrice générale du FMI, accroître les recettes publiques veut dire,

blics que privés ».

Du reste, elle a indiqué que le FMI, en étroite collaboration avec la Banque mondiale, s'emploie à renforcer les institutions chargées d'enregis-

EXPOSITION

«Bonzenga» de Willys Kezi à la galerie Eric Dupont à Paris

Depuis le 30 novembre et ce jusqu'au 14 janvier 2020, l'artiste congolaise, diplômée de l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa, tient sa première exposition personnelle dans la capitale française.



Visuel de présentation : Willys Kezi, « Tanga nde okoyeba » 2019
Acrylique Molotow et Posca sur papier

Après la présentation de son travail à la galerie Eric Dupont en même temps que Wiame Haddad, Marie Sommer et Katarzyna Wiesiolek, Willys Kezi revient dans ces lieux du dixième arrondissement parisien avec une exposition dont le thème est intitulé « Bonzenga ».

Celle-ci est accompagnée d'un catalogue publié avec le soutien du Centre national des arts plastiques, comprenant un texte d'Olivier Kaepelin, commissaire d'exposition, critique d'art et écrivain, directeur délégué chargé des programmes à France culture, ainsi que d'un « d'un totebag », « sac à main » édité par la galerie.

L'année dernière, la Congolaise, connue pour son art de l'utilisation de matériaux divers, avait exposé également à l'Unesco lors de la « Journée Afrique centrale, la culture : facteur d'intégration en Afrique centrale ».

Marie Alfred Ngoma

LIBYE

L'aéroport international de Mitiga bientôt opérationnel

L'information a été donnée par le ministère libyen des Transports, assurant dans un communiqué que tout sera mis en œuvre pour préserver l'infrastructure d'éventuelles attaques rebelles, notamment de l'Armée nationale libyenne (ANL) de l'homme fort de l'est du pays, Khalifa Haftar.

Situé à environ 200 km à l'est de Tripoli, la capitale, l'espace aéroportuaire avait été fermé, en septembre dernier, après avoir été touché par des bombardements. Depuis lors, tous les vols étaient redirigés vers Misrata.

A compter de l'offensive du maréchal Khalifa Haftar, en début avril dernier, pour s'emparer de la capitale libyenne, siège du gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par l'ONU, la banlieue sud de la capitale est le théâtre de violents combats.

Du reste, la Libye tout entière est déchirée par des conflits fratricides, depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi, en 2011. Et certaines puissances étrangères sont accusées de mener une guerre par procuration à partir de l'offensive lancée par l'homme fort de la Cyrénaïque. Si les Emirats, l'Égypte et l'Arabie saoudite sont accusés de soutenir le maréchal Khalifa Haftar, le Qatar et la Turquie, quant à eux, appuient le GNA, selon des experts.

Par ailleurs, selon un récent rapport confidentiel d'experts onusiens, la Jordanie, la Turquie et les Emirats arabes unis sont accusés de violer l'embargo sur les armes en Libye, laissant perdurer le conflit dans le pays. Les auteurs de l'étude déplorent l'intensification « d'un conflit par procuration ».

Dans une synthèse accompagnant leur étude, les ex-

perts ont été plus précis sur les actions menées par les trois pays pour fournir des armes aux protagonistes libyens. « Les Emirats arabes unis, la Jordanie et la Turquie ont fourni des armes de manière régulière et parfois flagrante sans vraiment d'efforts pour en dissimuler la provenance », soulignent les experts dans le document.

Le rapport signale que la Jordanie a formé des troupes du maréchal Khalifa Haftar, qui a déclenché en avril une offensive militaire pour s'emparer de Tripoli. Il assure que les Emirats arabes unis, autre soutien du maréchal, ont utilisé des avions-bombardiers au profit des troupes de l'homme fort de l'est libyen.

La présence de groupes armés étrangers signalée

Les diplomates avancent aussi que ce pays pourrait être impliqué dans le bombardement d'un centre de détention de migrants dans la banlieue de Tripoli, le 2 juillet dernier, qui avait fait une cinquantaine de morts. Sur ce point, le rapport fait mention de l'implication « probable » d'un avion étranger, sans apporter de réponse définitive. Il a évoqué, de manière générale, le recours à des F-16 de fabrication américaine et Mirage 2000-9 de fabrication française - deux types d'appareils en dotation dans l'armée de l'Air des Emirats - qui avaient été utilisés dans le bombardement.

S'agissant de la Turquie, qui a apporté ouvertement son soutien au gouvernement du Premier ministre, Fayed al-Sarraj, l'étude indique qu'elle a fourni du matériel à ses troupes, allant des véhicules blindés aux drones.

Outre la Jordanie, la Turquie

et les Emirats arabes unis, les experts ont aussi « identifié la présence de groupes armés tchadiens et soudanais en soutien aux forces affiliées au GNA (gouvernement de Sarraj) et à l'ANL ». « Bien que les capacités militaires des deux parties aient apparemment été renforcées, l'impact des groupes armés étrangers sur le règlement du conflit est resté en réalité limité », précisent les diplomates, qui soulignent attendre des réponses de plusieurs Etats membres de l'ONU à leurs questions.

« Les parties des deux côtés ont reçu des armes et de l'équipement militaire, du soutien technique et des avions de combat non-libyens en violation de l'embargo sur les armes », assure le rapport qui souligne : « Le groupe d'experts a identifié de multiples actes qui menacent la sécurité, la paix et la stabilité en Libye ».

Le document s'interroge sur plusieurs interférences étrangères et évoque, outre les pays déjà cités, l'Égypte, la France, l'Arabie saoudite et le Qatar. « Les opérations militaires ont été dominées par le recours à des munitions guidées de précision tirées par des drones, ce qui a permis dans une certaine mesure de limiter les dommages collatéraux attendus dans un conflit de ce type », notent les experts. Ils ajoutent que depuis le déclenchement de l'offensive du maréchal Khalifa Haftar, une « nouvelle phase d'instabilité, combinée avec des intérêts de plusieurs Etats et d'acteurs non étatiques, a amplifié le conflit par procuration qui s'est développé depuis 2011 ».

Notons que selon l'ONU, les combats entre les troupes fidèles au GNA et celles du maréchal Khalifa ont déjà fait plus de mille morts et cent vingt mille déplacés depuis avril.

Nestor N'Gampoula

GESTION PÉTROLIÈRE

Les deux Soudan prolongent leur coopération jusqu'en mars 2022

Le précédent accord entre les deux pays avait été conclu en 2012 et arrivait à expiration le 30 novembre dernier. Il couvre principalement le transport du brut pompé par le Soudan du Sud via des pipelines contrôlés par le Soudan.

Les deux parties ont également convenu de poursuivre les travaux techniques pour la deuxième phase d'exploration du champ 5A et aussi

d'exploiter conjointement (via leurs compagnies publiques) les domaines de Toma et de Saluth. Hamid Suleiman Hamid, sous-secrétaire soudanais

au ministère de l'Énergie et des mines, s'est ravi du nouvel accord en saluant le grand esprit de coopération entre les responsables techniques et les dirigeants des deux pays ainsi que le haut niveau d'entente qui s'est manifesté au cours des négociations.

Noël Ndong

UBA
United Bank for Africa

Rejoins - moi sur whatsapp sur le 06 484 1919 pour...

Consulter ton solde

Transférer de l'argent

Ouvrir ton compte bancaire

Acheter du Crédit téléphonique

... et bien plus encore

Comment accéder à LEO :

1. Enregistrez le numéro 06 484 1919 dans votre répertoire sous le nom de LEO UBA.
2. Recherchez LEO UBA dans votre liste de contacts WhatsApp.
3. Envoyez un message à LEO UBA pour afficher le menu.
4. Une fois le menu affiché, choisissez l'option A pour confirmer votre inscription.
5. Créez un code PIN pour servir de signature pour valider vos transactions.

Africa's global bank
www.ubagroup.com
Visitez

DIASPORA CONGOLAISE AU SÉNÉGAL

La jeunesse organise sa première rencontre le 14 décembre

Se concerter, se mettre dans le processus de structuration, tels sont les objectifs de la prochaine concertation qui se veut la plus représentative possible des différentes franges des Congolais mêlant la participation des entrepreneurs/employés, leaders d'amicales/associations estudiantines, acteurs culturels et associatifs et bien d'autres corporations de jeunes.

La rencontre prévue au Radisson Blu Dakar est menée par un groupement de jeunes leaders porté par Ivan Kelly Zinga et Déo-Gracias Moussa parmi les leaders d'opinions de la jeunesse congolaise au Sénégal.

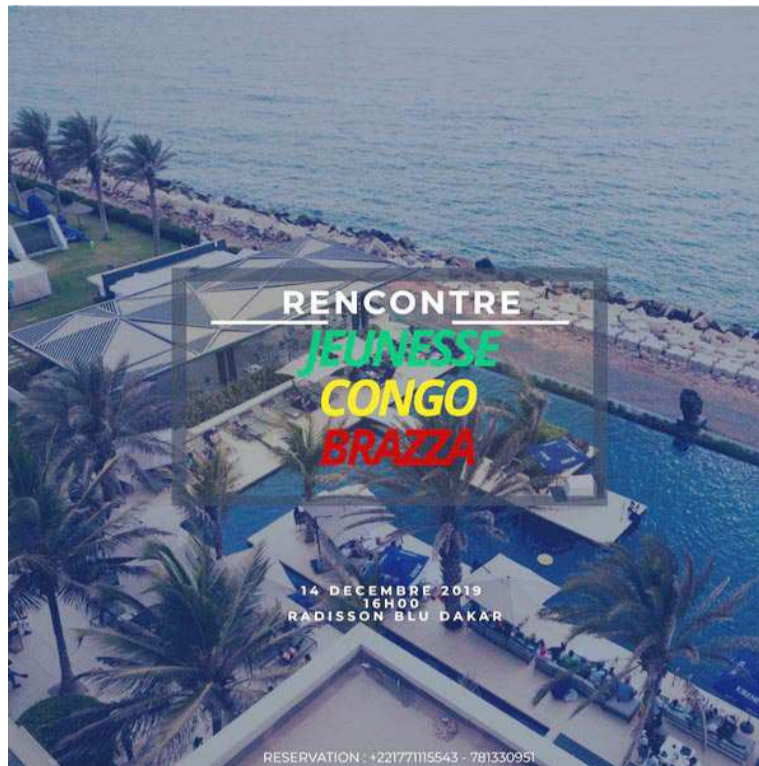
« *Enfin une première concertation des jeunes congolais de la diaspora* », se disent les organisateurs en charge de cette jeunesse au Sénégal. Ils partent d'un constat de la structuration de la diaspora congolaise en plein processus de réorganisation.

C'est l'occasion, pour la jeunesse congolaise vivant dans ce pays, de décider également de s'engager vers une

voie de mise en place d'un organe qui la représentera au mieux pour une meilleure expression de sa voix, apprend-on de la part des organisateurs.

« *Souvent lésés et ignorés dans la prise de décision et la prise en compte des réels besoins, les jeunes, qui ne représentent pas moins de 80% des effectifs de notre diaspora, sont le levier sur lequel les actions et la relève reposeront* », expliquent-ils.

Dans un premier temps, les participants envisagent de se faire découvrir respectivement par leurs profils, talents et compétences permettant de connaître la typologie de cette jeunesse ;



Le visuel de la première rencontre de la jeunesse congolaise au Sénégal

ensuite, la continuité des échanges consistera à dégager les premiers éléments en vue d'ouvrir des consultations auprès de toutes les couches juvéniles.

Si cette voie est jugée bonne, les besoins exprimés par la jeunesse en termes de migration et d'intégration, de formation qualifiante, universitaire et professionnelle,

d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat, de vie associative et d'expression artistique et culturelle permettront d'élaborer le projet de mise en place d'un organe représentatif de la jeunesse congolaise de l'étranger.

L'agenda retenu donne l'honneur et la primauté au Sénégal dans l'entame des premières discussions. S'en suivront les escales dans les autres pays au même périple de la Caravane des voix de la diaspora initiée par l'Association diaspora Congo Brazzaville présidée par Agnès Ounounou, dont la première rencontre se situait déjà à Dakar.

« *Notre initiative illustre les prémices de l'avenir d'une jeunesse consciente, debout et engagée à s'entraider mutuellement pour le bien de la patrie* », scandent les organisateurs.

Marie Alfred Ngoma

NAMIBIE

Le président réélu promet de lutter contre la corruption

Dans une allocution radiodiffusée, le 2 décembre, Hage Geingob s'est engagé à lutter contre le fléau qui gangrène son pays, actuellement marqué par une sérieuse récession et la grogne de la population.

« *Je vais intensifier le combat contre la corruption à tous les*

dispose son pays dont l'uranium, des fonds marins riches



Hage Geingob

niveaux, afin que nous puissions faire cesser ce mal », a déclaré Hage Geingob dans son message, le tout premier depuis sa réélection le 1er décembre. Le président, qui va exercer son dernier mandat, a relevé que le gouvernement comprenait la colère des Namibiens sur la corruption qui « *détourne les ressources publiques qui auraient dû servir au développement du pays* ».

Le chef de l'Etat namibien a pris l'engagement de combattre la corruption alors que malgré les ressources naturelles que

en poissons et en diamants, sans compter l'essor de son tourisme, la Namibie semble engluée depuis 2016 dans une sévère crise économique. S'y ajoutent la chute des cours des matières premières ainsi que la sécheresse qui sévit sur son sol, depuis plusieurs saisons.

Sur le plan de l'emploi, un tiers (34%) de sa population est au chômage, surtout les jeunes (43%). Quant au produit intérieur brut du pays, il a reculé en 2017, en 2018 et dans la première moitié de l'année en

cours, en dépit des prévisions de rebond des analystes.

Malgré ces indicateurs virés au rouge vif, Hage Geingob avait, pendant la campagne électorale, assuré qu'il était le seul capable de rétablir la situation. « *Votez pour moi, afin que je puisse continuer sur la même voie (...). Nous sommes engagés dans la deuxième phase de notre lutte, celle de l'émancipation économique et de la satisfaction des besoins essentiels* », avait-il dit, le 23 novembre, en clôturant sa campagne dans un stade de la capitale, Windhoek, devant de nombreux partisans.

Ancienne colonie allemande, la Namibie, administrée par l'Afrique du Sud à partir de 1915, est devenue indépendante, le 21 mars 1990, mettant fin à plus d'un siècle de domination étrangère. Sam Nujoma, dont le parti indépendantiste, la Swapo, avait remporté la majorité, lors de l'élection d'une Assemblée constituante, fin 1989, fut le premier président du pays. Il sera réélu en 1994 et 1999. Hifikepunye Pohamba, dauphin du président Nujoma et candidat de la Swapo, remporte le scrutin présidentiel, en novembre 2004.

Il est réélu en 2009. L'actuel chef de l'Etat namibien, Hage Geingob, également candidat de la Swapo, avait été élu, le 28 novembre 2014, avant de revenir au pouvoir cette année.

Nestor N'Gampoula

ZONE CÉMAC

Mise en circulation prochaine de nouvelles pièces de monnaie

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a annoncé, le weekend dernier, l'émission des nouvelles pièces de monnaie en remplacement de celles qui sont en circulation dans les pays de la sous-région, pour contrer les mauvaises pratiques de certaines personnes qui les utilisent de manière récurrente à d'autres fins.

L'annonce a été faite par le gouverneur de la BEAC, Abass Mahamat Tolli, notamment au terme des travaux de la session du comité monétaire et financier de l'institution, tenue à Bangui, en République centrafricaine.

Selon le gouverneur, la mise en circulation de nouvelles pièces dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) est attendue d'ici à la fin de ce mois, ou encore au début de l'année prochaine afin de faire face et répondre à la crise de monnaie constatée dans les pays de la sous-région.

En effet, pour Abass Mahamat Tolli, les nouvelles gammes de pièces de monnaie ne concernent que certaines dénominations dont la rareté se fait sentir sur le marché local. « *Nous avons le stock de toutes les pièces de la sous-région. Il a été signalé quelque besoin pour certaines dénominations, mais pas toutes les catégories de pièces. Les commandes ont été faites, nous attendons la livraison normalement d'ici à la fin de ce mois* », a spécifié le gouverneur de la BEAC.

Déplorant la rareté de pièces dans la sous-région, le ministre centrafricain des Finances et du budget, Henri Marie Dondra, a déclaré que cette situation à Bangui est créée et amplifiée par l'utilisation des machines ainsi que des jeux d'argent installés dans la ville. « *Nous avons pris des mesures, avec le ministère de l'Intérieur, pour arrêter cela. Mais il se trouve que les pièces sont rares aujourd'hui et nous devons en fournir et mettre en circulation des nouvelles* », a signifié le ministre centrafricain. « *En Centrafrique, il est difficile actuellement d'avoir les pièces de monnaie, plus particulièrement les pièces de cent francs CFA. Cette crise est liée à la prolifération des jeux qui perdurent malgré qu'un arrêté ait été pris pour l'interdire. Une autre raison est l'utilisation de ces pièces à d'autres fins par certaines personnes qui les exportent* », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

COP 25

Le Fonds bleu pour le Bassin du Congo présenté aux bailleurs de fonds

En marge de la Cop 25 qui se tient à Madrid en Espagne, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, président de la Commission climat du Bassin du Congo a présenté le Fonds bleu pour le bassin éponyme aux bailleurs de fonds et partenaires techniques et financiers. Il a appelé ces derniers à participer au financement de cet instrument innovant de préservation des écosystèmes forestiers et de protection de l'environnement.

Mesdames et messieurs les représentants des bailleurs de fonds ;
Mesdames et messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers ;
Mesdames et messieurs.

Le changement climatique constitue l'un des défis majeurs de l'agenda mondial, du fait de ses effets néfastes sur les populations, les infrastructures et les écosystèmes.

A ce sujet, j'avais annoncé, lors de la COP 22, la création d'un fonds dénommé « Fonds bleu pour le Bassin du Congo ».

Suite à la signature, en mars 2017 dans la ville d'Oyo, en République du Congo, du mémorandum d'entente ayant consacré sa mise en place par les Etats membres, y compris le royaume du Maroc, le Fonds bleu est devenu l'instrument financier de la Commission climat du Bassin du Congo.

En charge de mobiliser les financements nécessaires en faveur des projets des pays de la Commission climat du Bassin du Congo, qui regroupe les Etats de la Communauté des Etats d'Afrique centrale et la Communauté de l'Afrique de l'est, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo devra permettre de transformer, en profondeur, nos modèles économiques, sociaux et environnementaux et de les aligner sur l'agenda 2063 de l'Union africaine et sur les dix-sept Objectifs de développement durable (ODD).

Le Fonds bleu constitue, par conséquent, pour nos pays, l'espoir d'une prise en main de notre destin et un mécanisme de la gouvernance climatique transparente pour lequel une étude de préfiguration est en cours de réalisation.

Les premiers résultats de celle-ci ont permis d'identifier plus de cent dix projets d'investissement n'ayant pas tous la même maturité bien que s'inscrivant dans les vingt-quatre programmes de l'économie bleue, pour un montant de trois à cinq milliards de dollars.

Le Fonds bleu est donc un instrument d'investissement multi-pays innovant, créé par les seize Etats membres, cofinancé avec les Etats membres associés et ouvert aux bailleurs de fonds publics et privés.

Au cœur du Bassin du Congo et géré par des experts africains et internationaux, le Fonds bleu est spécialisé dans le financement de projets structurants pour l'économie bleue et verte et en faveur de l'intégration régionale africaine.

Mesdames et messieurs,

Pour financer le Fonds bleu, nous entendons impliquer tous les bailleurs de fonds publics, bilatéraux et multilatéraux, déjà mobilisés dans le domaine du développement et du changement climatique.

Tous les investisseurs privés sont également concernés par les projets du Fonds bleu. Il en est de même des acteurs privés et de tout philanthrope au service de la lutte contre les changements climatiques, pour le bien-être de l'humanité tout entière.

Les financements privés sont donc les bienvenus pour la mise en œuvre des projets qui correspondent à leurs critères d'investissement.

D'ores et déjà, j'ai eu des séances de travail avec des représentants de bailleurs de fonds dont certains sont ici parmi nous.

Je tiens à les remercier infiniment pour leur engagement à appuyer nos actions. Je rencontrerai également, dans le cadre d'entretiens individuels, d'autres hauts responsables de la coopération, du développement et de la finance climat.

Soutenir le Fonds bleu pour le Bassin du Congo c'est contribuer, avec assurance et responsabilité, à la survie de l'humanité.

Soutenir le Fonds bleu pour le Bassin du Congo c'est consolider l'espérance des nouvelles générations en un avenir écologique sain et partagé sur notre planète.

Je vous remercie.

IATA

HARIOM TRAVELS

Agence de VOYAGES et de TOURISME

- .Vente de Billets d'avion
- .Assistance voyage
- .Visas
- .Reservations Hôtels
- .Location de voitures

Le Monde est à vous!

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI

POINTE-NOIRE: Tél : +(242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net

BRAZZAVILLE: Tél : +(242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbv@hariomtravels.net

www.hariomtravels.net

DÉVELOPPEMENT

Leadership et gouvernance de qualité, deux facteurs de progrès

Le professeur économiste, Augustin Matata Ponyo, a animé, le 30 novembre à Brazzaville, à la demande des étudiants de l'Université Marien-Ngouabi, une conférence-débat sur le leadership et la gouvernance. Il en est ressorti que les deux concepts associés constituent un facteur déterminant et un pilier nouveau pour le développement d'un pays.

Face aux étudiants congolais réunis en nombre dans l'amphi 1600, l'ancien Premier ministre et ministre des Finances de la République démocratique du Congo (RDC) a su convaincre. Augustin Matata Ponyo a avant tout dissocié les termes leadership et gouvernance. Le leadership, a-t-il dit, est défini comme étant le comportement, l'attitude, l'influence et le pouvoir dont un meneur d'hommes doit disposer pour atteindre un objectif. Un leader, selon lui, doit être humble, honnête, constant et exemplaire. Il doit avoir une vision et être doté d'un grand courage, capable de conduire les autres à l'atteinte des objectifs visés.

Quant à la gouvernance, d'après l'orateur, elle sous-entend une meilleure manière de gérer un pays, une structure



Augustin Matata Ponyo s'adressant aux étudiants / Adiac

ou une organisation. Comme le leadership, la gouvernance est elle aussi divisée en plusieurs branches. On note, entre autres, la gouvernance judi-

ciaire qui prône une justice équitable, la gouvernance sanitaire qui donne à tous l'accès aux soins équitables, la gouvernance économique qui combat

la corruption, la fraude et le détournement des deniers publics, etc.

Développant le terme leadership, le Pr Augustin Matata Ponyo a fait savoir qu'il en existe plusieurs types, au nombre desquels le leadership démocratique, celui qui prône l'Etat de droit, fondé sur le respect de la loi et des institutions fortes. L'économiste et universitaire de la RDC a aussi épinglé le leadership dictatorial, celui exercé par un acteur tyran, dont le pouvoir est centralisé autour de lui-même. Bien qu'il gère tout d'une main de fer, a indiqué l'orateur, cette forme de leadership est éphémère et fragile car elle disparaît dès que le régime s'écroule. Mais le conférencier a plus mis l'accent sur le leadership transformationnel ou de qualité, celui qui concourt au développement pour le bien de tous.

«Leadership et gouvernance de qualité, un vrai binôme»

Dans les détails, l'orateur a

précisé que dissociés l'un de l'autre, les deux concepts ne peuvent produire d'effets escomptés. Le leadership de qualité, a-t-il souligné, ne peut produire de valeur ajoutée que lorsqu'il est joint à la gouvernance de qualité. Ainsi, il a appelé les étudiants à développer en eux le leadership de qualité, celui avec lequel ils contribueront au développement de leur pays et du continent.

« Le développement de nos Etats ne viendra pas des institutions internationales. Il n'émanera que du leadership interne et de la gouvernance de qualité que vous devez développer en vous afin d'accompagner le pays vers un développement harmonieux. Le leadership de qualité va de pair avec la gouvernance de qualité, un vrai binôme pour impulser le développement. Les deux notions doivent être associées », a souligné le Pr Augustin Matata Ponyo.

Firmin Oyé

GESTION DURABLE

Le Congo abrite une rencontre sous-régionale sur la gouvernance forestière

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) organise, du 4 au 6 décembre à Brazzaville, un atelier technique regroupant les directeurs des forêts et de la faune des pays d'Afrique centrale.

La rencontre avec la haute administration forestière des pays de la zone s'inscrit dans le processus initié par la FAO pour accompagner les pays d'Afrique centrale à améliorer la gouvernance forestière en vue d'une gestion durable de leurs forêts.

Les participants vont, durant trois jours, passer en revue les différentes initiatives et réalisations mises en œuvre par l'organisme onusien pour appuyer ces pays dans la gestion durable de leurs forêts. Les opportunités et options de financement des projets et programmes forestiers nationaux et sous-régionaux ainsi que les besoins en renforcement de capacités des cadres supérieurs de l'administration forestière d'Afrique centrale seront identifiés.

Les forêts denses d'Afrique centrale constituent le second massif forestier du monde, après le bassin de l'Amazonie, avec une superficie de deux cent vingt-huit millions d'hectares, soit 57% de sa superficie totale. Ces forêts sont riches en biodiversité et offrent un potentiel de stockage de carbone important ainsi qu'un réservoir de produits forestiers ligneux comme le bois d'œuvre dont la contribution à l'économie des pays d'Afrique centrale est significative. En plus des services qu'elles rendent,

ces forêts assurent des fonctions sociales et culturelles essentielles à la population locale et autochtone, et contribuent à satisfaire les besoins alimentaires de soixante millions de personnes environ qui vivent dans et à proximité des espaces forestiers.

Au cours de la décennie 2009-2019, la FAO a assisté les pays d'Afrique centrale à travers une cinquantaine de projets forestiers majeurs, qui ont porté sur plusieurs aspects de gestion durable des forêts, notamment la conservation de la biodiversité, la restauration des forêts, les inventaires et aménagements forestiers, la gestion communautaire des forêts, la gestion durable des aires protégées, la gestion durable de la faune sauvage et de la viande de brousse, les forêts et changements climatiques, la gestion des feux de forêts, les forêts et la nutrition, l'agroforesterie, la promotion et la valorisation des produits forestiers non ligneux, la politique forestière.

Bien que des progrès remarquables aient été obtenus dans différents pays bénéficiaires, quelques difficultés ont néanmoins été relevées dans la mise œuvre de certains projets.

Plusieurs résultats sont attendus au terme de cette rencontre, entre autres, la mise en place d'une feuille de route pour l'amélioration de la gouvernance forestière en Afrique centrale à l'horizon 2030 et d'une plate-forme d'échange technique entre les spécialistes du secteur forestier.

Lopelle Mboussa Gassia

CYBERCRIMINALITÉ

La police en appelle à la prudence

Le directeur départemental de la police de Brazzaville, le colonel Jean-Pierre Okiba, qui a présenté le 3 décembre au public quatre malfrats qui opèrent à travers le réseau de téléphonie mobile, a attiré l'attention des utilisateurs des smartphones.

Ilitch Mikamona « Elombe », Henri Yengo, Roland Milandou-Mpassi et Arrena Milongo ont été arrêtés récemment par les services de police, au quartier Mpaka, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire. Ces quatre Congolais, dont l'âge varie entre 30 et 39 ans, escroquent des gens dans les grandes villes du pays au nom des ministres du Commerce et des Transports. Ainsi, pour les mettre hors d'état de nuire, les services de police ont bénéficié du concours des opérateurs de téléphonie mobile, notamment MTN et Airtel Congo.

« Il s'agit là d'un échantillon, ils sont nombreux qui courent dans la nature. (...) N'accédez jamais à la demande d'un individu que vous ne connaissez pas. Soyez prudents, la cybercriminalité est réelle et elle se développe de manière exponentielle dans notre pays, donc faisons attention », a invité le colonel de police Jean-Pierre Okiba.

Si au niveau des ministères du Commerce et des Transports la démarche consiste, entre autres, à imiter les voies des autorités compétentes pour se faire remettre de l'argent par leurs collaborateurs, ces malfaiteurs sont également reconnus dans une autre forme d'escroquerie. *« Les citoyens sont toujours appelés pour dire qu'ils ont gagné la tombola et à partir de ce moment, on leur confie un code. Chaque fois que vous utilisez ce code, vous vous rendez compte à la fin que votre créance est totalement vidée », a poursuivi le directeur départemental de la police de Brazzaville.* Des faits que les quatre personnes interpellées ne nient pas. Selon Ilitch Mikamona « Elombe », ils se servent des cartes SIM ramassées pour choisir leurs potentielles victimes. *« Nous sélectionnons au moins une vingtaine de numéros à qui nous envoyons des messages. Après réception des messages, les destinataires nous contactent et nous leur répondons en qualité de responsable marketing d'une société quelconque, les rassurant qu'ils sont bel et bien bénéficiaires de bonus. Après, nous leur communiquons le code d'accès qu'ils vont présenter aux gens qui viendront déposer le bonus chez eux sur place », a-t-il expliqué.*

Concernant l'imitation des voies des autorités, ils ont reconnu que le tout se passait par téléphone à travers les comptes MTN Mobile Money ou Airtel Money. *« Chacun de nous a un rôle précis à jouer par rapport à son niveau d'instruction. Lorsque nous avons à faire à une autorité ou à un Ouest-Africain, nous savons quel ton il faut employer pour éviter des erreurs. Nous sommes des maîtres et nous nous connaissons », a déclaré, pour sa part, Henri Yengo, un repris de justice.*

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE INTERNATIONALE DES HANDICAPÉS

Des kits offerts à six cents personnes à mobilité réduite

A l'occasion de la célébration de la vingt-septième édition de l'événement, le gouvernement, par le biais de la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, a distribué, le 3 décembre à Brazzaville, des kits visant à assurer et améliorer les conditions et le bien-être des personnes vivant avec handicap.

Des tricycles mécaniques et motorisés de fabrication congolaise, des béquilles, des cannes anglaises, des cannes blanches, des prothèses auditives et des produits pharmaceutiques pour la peau et des kits de protection destinés aux aveugles, sourds et malentendants, des personnes sans mélanine, font partie des lots offerts. Ce don du gouvernement vise, en effet, à assurer aux personnes handicapées un mieux-être aussi compatible que possible avec les nécessités existentielles.

« Nous avons essayé de traiter tous types d'infirmité mais les handicapés les plus nombreux sont ceux qui ont des problèmes de mobilité », a déclaré la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire. « Cette initiative marque la ferme volonté du Congo de promouvoir leurs droits, de les faire participer à la vie publique; de créer une citoyenneté active et de réduire les inégalités au sein de la société », a poursuivi Antoinette Dinga Dzondo.

Selon elle, les Objectifs du dé-

veloppement durable, en plaçant l'homme au centre des questions de développement, dans une démarche inclusive, reconnaissent de facto le handicap comme une question multisectorielle. En effet, les questions de santé, d'éducation, de formation, d'emploi, d'accessibilité des villes, des édifices et des établissements humains ne devraient plus être envisagées sans se préoccuper du bien-être de cette couche de la population.

Proclamée en 1992 par l'Assemblée générale de l'Organisation de Nations unies, la Journée internationale des handicapés vise à mobiliser les communautés tant nationales qu'internationales aux problèmes critiques relatifs à l'inclusion des personnes vivant avec handicap dans la société. Cette année, le thème retenu est « Promouvoir la participation et le rôle des personnes handicapées : faire progresser le programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Le directeur général des Af-

aires sociales, Christian Mabiala, a, par ailleurs, rappelé la politique nationale d'action sociale qui est de mettre en exergue les lignes directrices de la protection sociale des personnes vivant avec handicap, fondées sur quatre principes de l'égalité des chances, de pleine participation des personnes handicapées, notamment dans les écoles, la vie sociale, l'emploi, la prise de décision de la réadaptation, de préférence en milieu communautaire, en vue d'une intégration sociale réussie et de la mobilisation de la communauté.

« Toutes les catégories des personnes vivant avec handicap, à savoir enfants, mères, jeunes, pères, personnes de troisième âge, ont besoin de l'aide et de la mobilité afin de consolider leur auto prise en charge et leur participation à la vie sociale », a fait savoir le représentant des bénéficiaires, Bernard Bindounga, ajoutant que cette journée est une occasion de saluer les efforts du gouvernement en dotant ces personnes de kits de protection et de moyens de locomotion.

Rappelons que l'opération de distribution de kits se poursuivra également dans tous les départements du pays sur la période 2020-2022.

Gloria Imelda Lossele

PROMOTION DU LEADERSHIP

Des jeunes formés à l'entrepreneuriat

Le président de l'Initiative pour la conscience citoyenne (ICC), Crépin Keouosso, en partenariat avec le Conseil consultatif de la société civile, a lancé, le 2 décembre à Brazzaville, un séminaire de formation des jeunes aux techniques administratives, e-commerce et entrepreneuriat.

Cinquante jeunes ont été sélectionnés et participent à la session de formation animée par des experts en la matière. Pendant cinq jours, ils vont échanger autour de plusieurs sous-thèmes bien ciblés, parmi lesquels l'entrepreneuriat, la citoyenneté, les techniques administratives, les projets et évaluation des projets, les compétences en matières de prise de décisions, l'emploi et l'auto-emploi.

Selon le président de l'association, cette formation vise un certain nombre d'objectifs dont le majeur concerne la formation des jeunes. L'ICC est une association multi dimensionnelle touchant l'essentiel des couches sociales. Elle lutte contre l'incivisme et aide à promouvoir le leadership des jeunes en les emmenant à la prise de conscience.

« Beaucoup de jeunes ne maîtrisent pas l'entrepreneuriat, le e-Commerce et comment s'y prendre en charge. Cette formation a donc pour but de montrer aux jeunes la manière

d'entreprendre afin de faire d'eux des grands entrepreneurs », a indiqué le président de l'ICC, Crépin Keouosso.

Pour sa part, la directrice de cabinet du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Maïcool Mpombo, a fait savoir que la maison de la société civile existe désormais pour assurer la formation des jeunes dans de divers secteurs d'activités. « La conjugaison des efforts en vue du renforcement des capacités techniques et managériales de tous les acteurs de la société civile, pour des initiatives et actions au profit du développement de notre pays, devient un défi que nous devons ensemble relever. Ceci pour emmener les acteurs de la société civile que vous êtes, à accroître vos connaissances et compétences », a confié Maïcool Mpombo.

Notons que ce type de formation se poursuivra l'année prochaine au profit d'autres jeunes sans emploi.

Maliche Mbou Eta (stagiaire)

SANTÉ PUBLIQUE

Des agents sensibilisés à l'utilisation rationnelle des antimicrobiens

Dans le cadre de la célébration de la Semaine mondiale pour le bon usage des antibiotiques, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a organisé, le 25 novembre dernier à l'Ecole paramédicale Jean-Joseph-Loukabou de Brazzaville, une conférence-débat qui a permis aux participants d'être éduqués sur la nécessité de bien utiliser ces médicaments afin d'éviter le développement des résistances.

Le sujet développé par la biologiste Esther Otsontsa, enseignante à l'Université Marien-Ngouabi, à propos du rythme alarmant d'agents infectieux présentant des résistances aux antibiotiques observées actuellement dans le monde, s'est avéré instructif. « En effet, l'information, l'éducation et la communication jouent un rôle important, car la mauvaise utilisation des antibiotiques même pour une petite pathologie ; l'auto-médication sont des causes dans la survenue et la propagation des bactéries résistantes autour de nous »,



Le Dr Esther Otsontsa pendant son exposé / Adiac

a expliqué le Dr Esther Otsontsa. L'oratrice a pris soin

de rappeler que le dernier antibiotique naturel a été découvert en 2003 et les premières résistances observées dès 2004. Actuellement, a-t-elle dit, les microorganismes infectieux résistants aux médicaments sont respon-

sables de plus d'un million de décès chaque année dans le

monde. Si ces tendances se poursuivent, cette résistance antimicrobienne pourrait entraîner plus de dix millions de décès par an d'ici à 2050, a prévenu le médecin.

Au Congo, le système d'information sanitaire ne collecte

aucune donnée sur l'utilisation des antimicrobiens dans

tous les secteurs. Dans le secteur de la santé humaine, des études sur l'usage rationnel du médicament, réalisées en 2007, ont montré que les antibiotiques sont très fortement prescrits. En outre, leur délivrance est pratiquement libre dans les officines de pharmacie où ils peuvent être sans ordonnance, quelle que soit la classe, et sont également présents dans les marchés illicites (...).

En effet, selon une récente étude de la Banque mondiale, la résistance antimicrobienne et autres antimicrobiens pourrait conduire à l'horizon 2050 à une chute de plus de 5% du produit intérieur brut dans les pays à faible revenu et précipiter dans la pauvreté jusqu'à vingt-huit millions de personnes, principalement dans les pays en développement.

Guillaume Ondzé

MODE

DAC lance une formation de mannequins congolais

Durant seize semaines, des jeunes, filles et garçons, suivront un stage initié par l'agence de mannequins et d'hôtesse d'accueil spécialisée dans les prestations de service et dans l'assistance événementielle, que dirige Helena Kiss. Ceux qui désirent y participer sont conviés.

La formation va se dérouler pendant quatre mois de façon continue, jusqu'à la fin de l'année 2020. « Il est très important pour nous d'organiser des activités pour que les mannequins aient plusieurs potentialités leurs permettant de mieux s'y prendre dans ce domaine ou dans un autre. Car, chez DAC, le mannequinat c'est aussi entreprendre. Ainsi, chaque mannequin doit avoir une valeur ajoutée pour être différent des autres. C'est pourquoi nous lançons un appel à tous les candidats voulant œuvrer dans ce domaine de bien vouloir nous rejoindre », a déclaré la promotrice directrice générale de Dream's Agency Congo (DAC).

Pour Helena Kiss, cette agence, créée depuis 2014, a pour but de mettre à l'abri tous les jeunes, filles et garçons, voulant faire carrière dans la mode, tout en recevant une formation adéquate et qualifiante dans la catégorie de mannequin podium, model publicitaire et hôtesse d'accueil. Tout ceci leur



Les mannequins de DAC/DR

permettant d'avoir une valeur ajoutée en tant que mannequin et faire évoluer l'industrie de la mode qui peut largement contribuer au développement de l'économie du pays. Elle estime que des mannequins bien formés sont un atout pour le développement de ce secteur. C'est pourquoi à DAC, la pro-

motion de la jeunesse actuelle du point de vue professionnel est sa priorité essentielle, estimant qu'une jeunesse bien orientée est une richesse

et éviter ainsi leur oisiveté. L'agence forme des hôtesse pour les prestations de services à la demande des clients et offre plusieurs op-

portunités tant nationales qu'internationales aux mannequins. La vision étant de donner l'occasion à chaque jeune de contribuer fortement au développement du pays tout en étant épanoui dans son domaine d'activité et de vivre de ses ressources grâce à son travail.

portant de la jeunesse actuelle du point de vue professionnel est sa priorité essentielle, estimant qu'une jeunesse bien orientée est une richesse

Le Congo doit se battre pour faire une place dans le classement international

La promotrice de DAC a saisi cette occasion pour porter son jugement sur la mode dans le pays. Ce secteur, a-t-elle dit, n'occupera une place de choix dans l'économie nationale que s'il est pris plus au sérieux. La mode, a-t-elle signifié, regorge plusieurs métiers qui ne demandent qu'à être exploités. Par rapport aux autres pays de l'Afrique, en général, et de la sous-région Afrique centrale, le Congo, selon Helena Kiss, a encore sa place, avec des acteurs très talentueux qui peuvent changer le cours de l'histoire par leur savoir-faire. « Je suis sûre et presque certaine que nous pouvons aussi faire mieux que ces pays si nous y mettons un peu du nôtre. Nous devons continuer à nous battre pour nous faire une place dans le classement international, tel est mon slogan actuel «242 d'abord règle numéro un. On est ensemble». Nous devons nous mettre en avant, notre avenir est entre nos mains », a conclu Helena Kiss

Bruno Okokana

CONCOURS «TALENT ELIKIA»

Les présélections débutent le 7 décembre

Pour préparer au mieux la phase décisive de la compétition, le coordonnateur de Pona ekolo, Digne Elvis Tsalissan Okombi, s'est entretenu, le 2 décembre à Brazzaville, avec les membres du jury pour peaufiner les modalités de son lancement officiel.

Le jury mis en place est composé de cinq membres, parmi lesquels deux artistes musiciens et trois journalistes chroniqueurs de musique. Les présélections prévues se feront en live sur scène à la préfecture de Brazzaville, en présence des culturels, mécènes et autres amoureux de la bonne musique. Le jury ainsi constitué a pour missions d'identifier puis de sélectionner les jeunes talents qui s'exprimeront le mieux, parmi les nombreux jeunes amateurs qui y presteront. La tâche du jury consistera aussi et surtout à répertorier les meilleurs textes musicaux dont le contenu est riche, édifiant et éducatif, capables de contribuer à la moralisation des mélomanes et d'adoucir les

mœurs, conformément aux objectifs du concept «Talent elikia-Talent de l'espoir», qui prône « l'Education de la société par la chanson ». «

Il y a une vingtaine d'années, les artistes musiciens éduquaient le peuple dans leurs textes, cela avait fait que notre musique rayonne

dans le monde entier. Depuis lors, les artistes n'ont plus eu d'encadrement et de mécènes. Et de par tout, on nous critique de

ce que nos chansons sont remplies d'insanités. Nous pensons qu'en initiant ce concours, Pona Ekolo veut donner une réponse à ce fléau », s'est réjoui l'artiste musicien Romain Gardon, chef de l'orchestre SOS Salsa, membre du jury.

Après Brazzaville, le jury et les organisateurs se rendront à Pointe-Noire pour sélectionner les jeunes talents de là-bas.

L'objectif global de Pona ekolo-Samu na bwala, au-delà d'éduquer les masses par la chanson, est surtout de faire découvrir les meilleurs talents de musique au Congo, en vue de faire d'eux des grands artistes musiciens mondialement connus, capables de faire la fierté du pays dans le domaine, comme cela est le cas sous d'autres cieux.

Le lauréat de ce concours, a confirmé Digne Elvis Tsalissan Okombi, bénéficiera d'un cadeau surprise de la part de la dynamique Pona ekolo.

Firmin Oyé



Une vue des membres du jury et le coordonnateur du projet/DR

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

REPUBLIQUE DU CONGO

CABINET

Unité*Travail*Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Commissaire du Gouvernement auprès des organes de l'Ordre National des Experts Comptables du Congo, rappelle à l'ensemble des Experts Comptables agréés que l'inscription au tableau provisoire de l'ordre reste ouverte jusqu'au **mardi 10 décembre 2019 à 14H 00**.

Les dossiers indiquant la catégorie d'inscription, sont reçus au Ministère des Finances et du Budget, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO à la Direction Générale de la Comptabilité Publique.

Contact : Monsieur ENGONDZO Dimitri

Tél. 06 877 48 45.

L'Assemblée inaugurale de l'Ordre est maintenue **du 20 au 23 décembre 2019 à Brazzaville**.

Fait à Brazzaville, le 03 décembre 2019.

Le Commissaire du Gouvernement,


Henri LOUNDOU

**NÉCROLOGIE**

Les enfants Morapenda, les familles Gombet, Okamba, Odicky ont la profonde douleur de vous informer du décès de leur grand-mère, mère et tante, Marie-Germaine Ngala, le 28 novembre 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 12 de la rue 5 février, à Poto-Poto derrière la gare centrale de Brazzaville (réf : église la Chapelle des Vainqueurs)

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Ngouabi et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle, neveu et grand père, Bernard Ngouabi, survenu le 29 novembre 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, sis 174 bis de la rue Louingui, vers l'école Gampo Olilou, à Ouenzé.

REMERCIEMENTS

Mme Christine Rosie Ebam, directrice du contrôle et de l'audit auprès de la Fédération des Mucodec adresse ses sincères remerciements :

- aux autorités départementales de la Sangha ;
 - à la vice-maire de la commune de Ouessou ;
 - au secrétariat permanent de l'Upads ;
 - aux membres du bureau du conseil des sages de la Sangha ;
 - à Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouessou ;
 - au vicaire général et au curé de la cathédrale St-Pierre-Claver de Ouessou ainsi qu'à tout le clergé ;
 - au président de la Fédération des Mucodec ;
 - au directeur général des Mucodec ;
 - à toute l'équipe de la direction du contrôle et de l'audit ;
 - à la mutuelle Amis Mucodec (MAM) ;
 - aux collègues de la direction générale et autres entités ainsi que ceux des caisses locales Mucodec ;
 - au groupe Mbéa-Mbéa ;
 - à tous les parents, amis et connaissances ;
- pour le soutien multiforme et l'attention dont elle a été l'objet suite à la disparition tragique de son père, Placide Victor Ebam, décédé le vendredi 15 novembre 2019 à Ouessou.

L'inhumation a eu lieu le mardi 19 novembre 2019 au cimetière du Centre-Ville de Ouessou.

Que tous trouvent ici l'expression de sa profonde reconnaissance.



Mme Foussa Ngoumba Raymonde et enfants, Etaki Wa Dzon, Etaki Um-Nyobe, Takale Ngoumba Romuald, Mmes Mba Akalaye et Takale Annie Clarisse ont la profonde douleur d'annoncer aux familles Ngoumba-Osso, Atia-Ob, Okamba, Itokissi et Ekoba Kongo, aux parents, amis et connaissances de Makoua, Brazzaville, Pointe-Noire et Ouessou, le décès de leur époux et père, Mathias Mban (dit Mban-Eta), le 26 novembre 2019, au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°64 de la rue Mpangala, à Talangai, vers l'église catholique Saint-Augustin de la Tsiémé.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Wilfrid Olo, agent des Dépêches de Brazzaville, Mmes Olo née Nina Kalebi Madéleine, Bomo née Martine Onganda, les familles Ekoulou et Leyomi, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle, frère, mari, fils et père, Thomas Bomo, survenu le 25 novembre 2019, à l'hôpital militaire Pierre Mobengo à Brazzaville des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu sis au quartier Massengo, arrêt Manguier, vers Domaine.

Le programme et la date de l'enterrement seront communiqués ultérieurement.

INTERVIEW

Alégra Nicka: « La nuit fait partie de la vie et elle me fascine énormément »

Après sa première exposition solo, en avril 2018, sur le thème « La force de la nature : journal d'un voyage », la jeune artiste peintre revient au-devant de la scène, grâce à « Planète nocturne ». Entretien sur son récent travail exposé aux ateliers Sahm jusqu'en janvier 2020.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Peux-tu te faire connaître à nos lecteurs ?

Alégra Nicka (A.N.) : Je suis Alégra Nicka. Née et résidant à Brazzaville, j'ai fait deux ans d'études en droit avant de tout abandonner et me consacrer entièrement à l'art. Formée sur le tas en autodidacte, je suis un peu « touche-à-tout ». En effet, je pratique la peinture, la performance, la musique, le design, la photographie, la comédie et un peu de théâtre. Ce n'est pas toujours facile de concilier le tout, mais j'ai cette manie de laisser les choses se faire par elles-mêmes, sans pression.

L.D.B. : Parlez-nous de votre présente exposition et pourquoi le choix de ce

thème ?

A.N. : La nuit fait partie de la vie et elle me fascine énormément. A la fin du XVIII^e siècle, de nombreux artistes adoptent le symbolisme, un mouvement qui ramène l'artiste à l'esprit, à la nature et à l'imaginaire. Et quand j'ai reçu une bourse de recherches, je me suis dit qu'il fallait pouvoir trouver un thème sur lequel travailler. Naturellement, je me suis penchée vers la nuit. Qu'est-ce qu'on peut bien faire la nuit, car elle est très paisible et mystérieuse à la fois ? J'ai fait des recherches sur le thème, notamment les différents artistes qui ont travaillé sur ce sujet et les œuvres déjà produites. « Planète nocturne » est une expression personnelle qui suscite la préoccupation sur l'état d'âme d'un corps pendant la nuit. L'insomnie, le rêve et le souvenir douloureux sont les concepts phares qui interviennent dans cette recherche artistique où la couleur noire est très dominante.

L.D.B. : Qu'est-ce qui vous a emportée pour réaliser ce travail ?



L'artiste peintre Alégra Nicka, auteure de l'exposition « Planète nocturne » DR

A.N. : Tout a commencé par une phase d'insomnie qui me hantait et de là, je me suis mise à peindre. A chaque fois que le ressenti était intense, l'inspiration fusait et petit à petit, la passion a opéré sa magie.

L.D.B. : Combien de temps ont duré les travaux de réalisation et quels sont les matériaux utilisés pour cette exposition ?

A.N. : La réalisation de cette exposition a duré environ

deux semaines. Cela a vraiment été deux semaines de travail intense car il m'arrivait de me réveiller et de faire trois tableaux une seule nuit. Pour cette exposition, j'ai notamment utilisé du fusain, de la cire aquarelle et de l'acrylique sur du papier. Je me suis également servie du sparadrap et du fil cousu pour exprimer la reconstruction, le processus de guérison.

L.D.B. : Que peut-on rete-

nir de cette exposition ?

A.N. : Cela dépend avant tout de la perception de chacun. En cela, j'invite le grand public à visiter, interroger, plonger au cœur des œuvres et aussi s'en procurer. Toutefois, à titre personnel, cette exposition est un message de liberté, une manière d'extérioriser sa douleur pour en guérir. D'autant plus que mon travail est une marche vers soi, j'ai utilisé ma propre expérience pour emmener autrui à s'y identifier et se redécouvrir.

L.D.B. : Combien de tableaux compte cette exposition ?

A.N. : L'exposition regroupe onze tableaux, dont les coûts varient entre trente mille et cent cinquante mille francs CFA.

L.D.B. : Des projets en vue pour 2020 ?

A.N. : Forcement ! Je serai emmenée à bouger un peu de gauche à droite, avec la réalisation de projets majeurs qui me tiennent beaucoup à cœur. Mais je préfère garder secret pour l'heure.

Propos recueillis par Merveille Atipo

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-033

POSTE VACANT: MECANICIEN AUTO (AUTOMOTIVE MECHANIC)

GRADE - FSN-05

CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE:

29 Novembre 2019

DATE DE CLOTURE: 13 Décembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:

- Avoir au moins un BEPC ou équivalent
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 2 & 3)
- Justifier d'au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle en tant que mécanicien auto

TACHES PRINCIPALES:

Sous la supervision directe du superviseur du parc automobile, le/la titulaire remplit une grande variété de fonctions de maintenance et de réparation sur les moteurs à essence et diesel, les châssis, les systèmes électriques et les équipements spécialisés du parc automobile de l'Ambassade des Etats Unis. Le/la titulaire effectue également une maintenance préventive avec la responsabilité de commander les pièces et les fournitures en stock et travaille de manière indépendante. Il/elle devra avoir des connaissances techniques approfondies en matière d'entretien et de réparation des

véhicules.

COMMENT POSTULER:

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web : <https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge). Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/> ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov) N-B : Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées. Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville. Bonne chance!

INSERTION LEGALE

L'An Deux Mil Dix Neuf et le Trois Décembre, L'Associé Unique de la Société dénommée : Distribution des Matériaux de Construction Congo en sigle DMC-Congo – SARL U, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle :

Objet social:

- Importation et Exportation ;
- La vente et la commercialisation des matériaux de construction, de produit de quincaillerie et distribution, la sidérurgie, la métallurgie, l'achat et la transformation de la ferraille, location des camions et engins.

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Siège social:

Le siège social est à B.P 1754, Zone industrielle KM4, entre l'avenue Benoît Loembet et l'avenue Gré Zinga, centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.

Capital social:

Le capital social est fixé à la somme de trois millions (3.000.000) de FCFA divisé en Cent (100) parts sociales de Trente mille (30.000) de FCFA chacune.

Gérant:

Monsieur HOBALLAH Karim est nommé à la gérance de la société DMC CONGO SARL U.

La société est ainsi immatriculée sous les numéros RCCM CG/PNR/12 B 397 au Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

AVIS DE RECRUTEMENT-AMBASSADE DU BRÉSIL À BRAZZAVILLE

Sélection de candidat pour le recrutement d'un (01) Auxiliaire d'Appui aux activités de la chancellerie.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à l'Ambassade du Brésil-Ave. Nelson Mandela (croisement) rue Mfoa.

ATTENTION : Présentation de Curriculum Vitae jusqu'au 19/DEC/2019 de 09h à 14h

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Comifac valide les directives pour le suivi de la contribution des forêts

Les pays membres de l'institution ont admis des directives visant à mettre à leur disposition un ensemble d'orientations leur permettant de suivre la contribution des forêts du bassin du Congo à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, grâce notamment aux indicateurs sélectionnés selon la pertinence de l'apport.

Les Etats de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) ont marqué leur accord pour les directives énoncées, à l'issue d'une réunion sous-régionale organisée les 26 et 27 novembre à Libreville, au Gabon, par cette institution et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO), en partenariat avec le ministère des Eaux, des forêts, de la mer, de l'environnement, chargé du Plan climat et du plan d'affectation des terres.

« Avec plus de deux cent quarante millions d'hectares, l'Afrique centrale abrite la deuxième plus grande forêt tropicale au monde. Souvent qualifiée de second « poumon vert » de la planète, elle joue un rôle majeur dans le maintien de l'équilibre global du carbone à travers son énorme potentiel de séquestration et de stockage », a déclaré le coordonnateur de la FAO pour l'Afrique centrale, Hélder Muteia.

Il a souligné qu'en plus des services qu'elles rendent, ces forêts assurent des fonctions sociales et culturelles essentielles à la population locale et autochtone, et contribuent à satisfaire les besoins alimentaires de soixante millions de personnes environ qui vivent dans et à proximité des espaces forestiers. La

viande de chasse, par exemple, représente près de 80% de l'apport en protéines de la population dans certaines localités ; environ six millions de tonnes de venaisons sont extraites chaque année.

Le secrétaire exécutif de la Comifac, Raymond Ndomba Ngoye a, quant à lui, rappelé que les pays membres ont tous adhéré aux Objectifs de développement durable (ODD). « Ils se sont engagés, tout comme les autres pays du monde, à suivre les progrès réalisés vers l'atteinte de ceux-ci. Ils ont besoin d'un minimum d'orientations pour définir les actions à prendre dans le cadre de la contribution des forêts aux ODD, dans l'établissement et du fonctionnement de leur propre système de suivi des progrès », a-t-il indiqué.

Pour relever ce défi, la Comifac s'est engagée à faciliter le processus sous-régional de renforcement des capacités de ses pays membres dans l'élaboration des indicateurs et sous-indicateurs des ODD relatifs aux forêts. Ce projet a été conçu pour soutenir l'institution à poser les bases de ce processus sous-régional de renforcement des capacités, à travers notamment l'élaboration des directives de la Comifac pour le suivi des ODD relatifs aux forêts.

Dans le cadre de ses initiatives visant à promouvoir une gouvernance responsable et efficace des ressources forestières en Afrique centrale, la FAO a apporté son appui technique et financier entre 2017 et 2019 à la Comifac, pour la mise en œuvre du projet intitulé « Appui à l'élaboration des directives de la Comifac pour le suivi des ODD relatifs aux forêts ». Rappelons que la rencontre de Libreville a connu la

participation d'une cinquantaine de participants venus des dix pays membres de la Comifac, à savoir le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tome et Principe et le Tchad.

Les représentants des administrations en charge des forêts et de l'environnement, les institutions de statistiques nationales, les institutions de recherche, les organisations de la société civile ainsi que des organisations régionales et internationales (FAO, Afristat, GIZ) et les personnes ressources étaient de la partie.

Recommandations formulées

Il a été recommandé à la Comifac de soumettre le projet de directives à l'adoption par le Conseil des ministres de l'institution; de faciliter la collaboration entre les systèmes statistiques nationales et l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale en vue de répondre aux besoins en matière de suivi de la contribution des forêts aux ODD y relatifs ; de mobiliser les parties prenantes pour l'opérationnalisation desdites directives.

Aux pays membres, il leur a été demandé de renforcer les appuis aux coordinations nationales de la Comifac, dans le processus de collecte des données forestières. La FAO et les autres partenaires techniques et financiers ont, pour leur part, été invités d'accompagner la Comifac dans l'opérationnalisation de ces directives.

Lopelle Mboussa Gassia

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité






Musée
du Bassin du **Congo**

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpoila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ARTISANAT

Arlette Soueneta Tsana ne veut pas voir mourir la céramique au Congo

Issue d'une famille d'artisans, la céramiste modeleuse s'adonne à son art depuis l'âge de 12 ans. La beauté de ses créations et leur originalité font d'elle une artiste pleine d'avenir, en dépit de ses modestes moyens.

Tous les jours, au village des arts situé non loin de l'hôtel Azur International, Arlette Soueneta Tsana, 37 ans, façonne, décore et crée des objets d'art d'une rare beauté à partir de l'argile qu'elle fait venir de Brazzaville. De ses mains agiles, la modeleuse façonne des statues de tortues, de personnes, de lions, d'éléphants et diverses autres pièces inédites en modèle réduit magnifiquement coloriés avec de la peinture industrielle « *Le goût de la céramique, je l'ai eu dès ma tendre enfance car je suis issue d'une famille de sculpteur. Toute ma lignée, de mes grands parents à mon père, tous sont des artisans. Très jeune, je recueillais la latérite qui collait sur les véhicules en provenance du village et j'en faisais des œuvres d'art qui épataient toujours les gens* », a confié Arlette Soueneta Tsana, qui par la suite suivra un stage à la Manufacture d'art et d'artisanat du Congo

(MACC), encouragée par un responsable de cette structure. « *Comme modeleuse, mon travail fut apprécié et ma volonté louée car j'arrivais à façonner jusqu'à trente pièces par jour. Toutefois, en dépit de mon abnégation au travail, le traitement financier était toujours en deçà de mon labeur malgré mes appels répétés à revoir mon statut professionnel. Ne pouvant plus supporter de ne travailler que pour du beurre, j'ai décidé d'arrêter avec la MACC car la rémunération était très loin de satisfaire mes besoins et surtout de m'occuper de ma progéniture* », a-t-elle expliqué. Ainsi, depuis près de quatre mois, Arlette Soueneta Tsana est installée à Pointe-Noire où elle espère vivre du fruit de son travail. « *Tous les jours, je suis à l'atelier, je travaille dur. De temps à autre, je vends mes objets d'art, ce qui me permet de faire face à certains besoins et de*



ne pas être trop dépendante des autres. Il y a des moments où je suis sollicitée pour exposer mes objets et dispenser des cours de céramique à ceux qui s'intéressent à cet art, en attendant de mettre en exécution mes différents projets », espère-t-elle. Arlette Soueneta Tsana veut ouvrir

un atelier où elle va apprendre aux jeunes filles désœuvrées et vulnérables la céramique car, dit-elle: « *Cela me fait très mal de voir des jeunes filles déambuler dans les rues et de s'adonner à des métiers avilissants qui n'honorent pas la femme. La céramique est en train de mourir au Congo puisque les*

La céramiste Arlette Soueneta Tsana/Adiac anciens maîtres tels Kinzololo, Massamba n'ont pas été remplacés. En encadrant ces jeunes filles, je crois transmettre le témoin à la jeune génération qui arrive et qui pourra ainsi vivre de cet art et pourquoi pas s'autonomiser », a-t-elle conclu.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Kongo salsa se produit à Pointe-Noire

Pour terminer l'année en beauté, l'Institut français du Congo va proposer au public ponténégrin le concert du groupe, le 14 décembre, dans la salle Tchicaya-U-Tam'Si à partir de 19 h. Un cocktail explosif, des rythmes endiablés qui emportera le public directement à La Havane.

Apparaissant incontestablement comme le plus imposant des orchestres pratiquant la salsa en République du Congo et composé pour l'essentiel de jeunes congolais ayant étudié à Cuba, Kongo Salsa a su marquer la différence à travers de nombreux spectacles.

Ce groupe est composé d'artistes bien inspirés qui arrivent, de par leur talent, à chanter non seulement en espagnol qui est la langue de prédilection des salseros, mais aussi en lingala, en sango, en kuni, en français, en bambara et dans d'autres langues vernaculaires du pays.

En introduisant l'usage du clavier de synthétiseur pour ajuster le format instrumental typique à la salsa, ce groupe entend insuffler une bonne dose de différence dans la vision de la salsa pratiquée au Congo. Ainsi, pour se débarquer, le Kongo salsa a misé sur les spectacles tout en élaborant des chorégraphies bien combinées selon le modèle

« le Guapo », qui est une manière de bien lier l'instrumental au gestuel. Ces jeunes ont quitté leur pays d'origine très jeunes, à 12 ans pour certains et 8 ans pour d'autres. Ce qui explique leur forte imprégnation de la culture cubaine. Pendant ce concert, ils vont prouver au public ponténégrins qu'ils détiennent l'ADN de la salsa cubaine au Congo. Une ambiance festive assurée mais surtout un cocktail explosif, des rythmes endiablés qui emporteront le public directement vers La Havane.

Mais avant ce concert, les spectateurs auront droit à un atelier d'initiation à la danse salsa en duo, animé par Nucia Kounzila et Emanuel, à partir 17 h, pendant lequel ils découvriront le contexte dans lequel cette musique s'inscrit et évolue. Cet atelier d'initiation à la salsa permettra d'apprendre les pas de base et les différents styles chorégraphiques. En effet, la salsa est une danse qui mélange de nombreux styles musicaux différents d'où son nom salsa, sauce en français.

Notons que la salsa est la musique et la danse reine de toutes les soirées latinos, se pratiquant selon différents styles, courants, influences (salsa cubaine, salsa portoricaine, salsa colombienne...).

Hugues Prosper Mabonzo

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE VIH/ SIDA

Les associations communautaires ont rendu hommage aux victimes de la maladie

Dans le cadre de la célébration de l'événement, le 1er décembre, la Fondation Avsi, en partenariat avec les directions départementales de la Santé et de la Population de Pointe-Noire et du Kouilou, ainsi que les associations œuvrant dans la lutte contre la maladie, ont organisé une marche silencieuse pour apporter leur soutien aux personnes vivant avec la pathologie.

Une centaine de cadres des départements de Pointe-Noire et du Kouilou ainsi que les membres des organisations communautaires œuvrant dans la lutte contre le VIH/sida et la prise en charge des séropositifs ont marché sur la grande artère de la ville économique, pour sensibiliser la population à l'existence de la maladie afin d'y prendre garde. Cette marche est partie de la direction départementale de la Santé à la préfecture de Pointe-Noire, où une cérémonie d'allumage des bougies a été organisée pour rendre hommage à tous ceux qui sont morts du sida.

A cette occasion, la directrice départementale de la Santé et de la population, Dr Victoire Aubierge Kimpaboudi Matondo, a indiqué: « *La marche silencieuse que nous venons d'effectuer, y compris les bougies allumées devant la préfecture de Pointe-Noire, en mémoire des âmes emportées par le sida, constituent notre engagement à tous à ne pas baisser les bras* ». Cette journée solennelle, a-t-elle ajouté, est le cadre de manifestation de soutien aux



La cérémonie d'hommage aux victimes du VIH/sida/Adiac

personnes vivant avec le sida et de commémoration des victimes des maladies liées au sida. Parlant du choix du thème de cette année, à savoir « Les organisations communautaires font la différence », elle a souligné que celui-ci permet de rendre hommage au rôle essentiel joué par les organisations communautaires aujourd'hui et par le passé, dans la riposte au sida au niveau international, national et local.

« *Aujourd'hui, le rôle crucial de sensibilisation joué par les organisations communautaires est plus que jamais nécessaire pour assurer que le sida continue de figurer parmi les priorités politiques, que les droits fondamentaux sont respectés et que les pouvoirs législatif et exécutif prennent leurs responsabilités* », a martelé Victoire Aubierge Kimpaboudi Matondo, précisant qu'au niveau national, la prévalence est

de 4,6% et 3,6% chez les femmes enceintes en 2011.

Après ce recueillement, la directrice départementale de la Santé de Pointe-Noire a lancé la campagne de dépistage volontaire. Sur place, l'événement a connu un engouement total de la majorité des marcheurs invités qui ont été rejoints par les jeunes marcheurs de dimanche coptés pour se faire dépister par le coordonnateur du Club des jeunes pour l'éducation sexuelle et à la santé, Davy Herman Malanda.

Organisatrice de l'événement, la Fondation Avsi est porteuse du projet « Amélioration de l'accès aux soins de santé et soutien en faveur des enfants et adolescents infectés par le VIH et de leur famille dans la ville de Pointe-Noire », cofinancé par l'Union européenne en République du Congo.

Charlem Léa Itoua

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

La JST cale face aux Diablotins noirs

La dauphine de l'AS Otoho s'est inclinée 1-2 devant les Diablotins, en clôture de la neuvième journée de la compétition. Elle reste toutefois deuxième se faisant, d'ailleurs, rattraper par son tombeur.

La neuvième journée du championnat national n'a pas bouleversé le podium. L'AS Otoho, la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) et V Club Mokanda ont maintenu leur position. Mais des trois, seule l'AS Otoho a fait la meilleure opération de cette journée. Les tenants du titre ont battu, dimanche à Owando, l'Athlétique club Léopards sur un score de 3-0, consolidant ainsi leur place de leader avec vingt-et-un points. Ils ont désormais quatre longueurs d'avance sur leur poursuivant. La JST a, en effet, concédé le même jour sa deuxième défaite de la saison en courbant l'échine 1-2 face

aux Diablotins noirs. Les Diablotins sont revenus à la hauteur de l'équipe de Talangaï (dix-sept points) grâce aux buts inscrits par Hardy Binguila et Prince Mouandza. Christ Kouvouama, buteur, n'a pas su éviter la défaite de son équipe. La JST reste deuxième car bénéficiant d'une différence de buts de + 11. V Club Mokanda, qui n'a pas pu faire mieux qu'un nul blanc (0-0) face à l'AS Cheminots, complète le podium avec le même nombre de points +5. Les Diablotins sont désormais au pied du podium avec dix-sept



Les Diablotins luttent avec la JST pour la deuxième place/Photo Kwamy

points+2. Patronage Sainte-Anne, l'actuel cinquième avec quatorze points+2, a concédé sa deuxième défaite d'affilée 0-1 face au FC Kondzo. Il a été rejoint par le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) qui s'est contenté de l'essentiel devant Nico-Nicoyé 1-0. C'est la première victoire des Aiglons depuis le 27 octobre, date à laquelle ils avaient battu les Diablotins 2-0, lors de la quatrième journée.

Avec une différence de buts identique à Patronage, le Cara occupe la sixième place devant le FC Kondzo (quatorze points avec la différence de buts in-

férieure à un). L'Ac Léopards de Dolisie, ayant perdu deux places au classement général, se retrouve huitième avec treize points+0, à la lutte avec l'Etoile du Congo. Cette dernière est revenue à la hauteur des Fauves du Niari (treize points), grâce à sa courte victoire 1-0 face au Racing club de Brazzaville (RCB). Les Stelliens alignent ainsi leur troisième victoire d'affilée pour se loger, pour la première fois de la saison, à la neuvième place avec une différence de buts inférieure à deux.

L'Interclub a régressé à la dixième place après son nul de 0-0 concédé face à Tongo football club, la lanterne rouge. Le RCB est onzième avec dix points suivi de l'AS Cheminots (quatre points-8), Nicoyé-Nicoyé (quatre points-10) et Tongo FC (trois points).

James Golden Eloué

EURO 2020

Les premiers qualifiés repartis en six groupes

Le tirage au sort qui a eu lieu le 30 novembre, à Bucarest, en Roumanie, a rendu publique la composition des poules pour la compétition. Le groupe F composé du Portugal, tenant du titre, de la France, championne du monde 2018, et de l'Allemagne, son prédécesseur, est considéré comme le plus relevé.

Toutes les équipes connaissent leurs adversaires, à l'exception des barragistes qui disputeront leur dernier match en mars prochain. Le vainqueur des barrages A ira dans le Groupe F et celui des barrages D dans le Groupe C.

Les affiches de la phase de poules de cette soixantième édition de l'Euro sont à couper le souffle. Un classique excitant, difficile et du très grand s'invite dans le groupe F, qualifié de poule de la mort : la reprise de la dernière finale de l'Euro 2016. Les Français retrouveront sur leur chemin les Portugais. Défaits en finale en 2016 (1-0), les hommes de Didier Deschamps devront s'imposer contre Cristiano Ronaldo et ses coéquipiers pour espérer sortir de la poule et jouer contre un adversaire potentiellement moins fort en huitièmes de finale.

En plus du Portugal, l'équipe de France s'opposera à celle de l'Allemagne. En 2016, elle s'était imposée (2-0) grâce à un doublé d'Antoine Griezmann. Mais après un Mondial 2018 complètement manqué, les Allemands seront revanchards et voudront à tout prix décrocher la victoire face aux champions du monde.

Dans le groupe A, la Turquie sera opposée à l'Italie en ouverture, le 12 juin. Les Turcs ont réalisé de belles performances dans la qualification puisqu'ils ont terminé derrière l'équipe de France, dans le groupe H. De leur côté, les Italiens ont réalisé un sans-faute avec dix victoires en autant de matches, dans le groupe J.

Par contre, dans le groupe D, la course sera sans doute décisive pour la première place. Le match semble équilibré entre l'équipe de l'Angleterre, menée par Harry Kane, et celle

de Croatie de Luka Modric. Les deux formations se sont illustrées lors de la Coupe du monde 2018. La seconde a été finaliste tandis que la première a terminé en quatrième position.

La rencontre entre l'Espagne et la Pologne, au stade San Manès, dans le groupe E, le 20 juin, suscite une attention particulière. La Pologne est allée quatre fois en phase finale de la compétition et en 2016, elle s'est arrêté en quarts tandis que l'Espagne est trois fois championne d'Europe. Le rendez-vous entre ces deux formations sera explosive.

Enfin, dans le groupe B, la Belgique sera aux prises à la Russie, le 13 juin, au stade de Saint-Petersbourg. Cette dernière avait déjà été éliminée dans le groupe I, lors des matches éliminatoires de la qualification de l'Euro 2020. Cette rencontre sera l'occasion pour la Russie de se venger pour espérer gagner un point.

Notons que cette Euro 2020 sera organisée pour la première fois, à l'occasion des 60 ans de la compétition, dans douze villes différentes. Car, il n'y aura aucun qualifié direct. Cependant, toutes les nations devront gagner leur place pour la phase finale.

La liste des groupes

Groupe A : Turquie, Italie, Pays de Galles, Suisse.

Groupe B : Danemark, Russie, Belgique, Finlande.

Groupe C : Pays-Bas, Ukraine, Autriche, Vainqueur du barrage de Ligue D (Géorgie, Biélorussie, Macédoine du Nord ou Kosovo).

Groupe D : Angleterre, Croatie, Vainqueur du barrage de Ligue C (Écosse, Israël, Norvège ou Serbie), République tchèque.

Groupe E : Espagne, Suède, Pologne, Vainqueur du barrage de Ligue B (Bosnie-Herzégovine, Irlande du Nord, Slovaquie ou Irlande).

Groupe F : Vainqueur du barrage de Ligue A (Islande, Roumanie, Hongrie ou Bulgarie), Portugal, France, Allemagne.

Christ Bissila Pondo (stagiaire)

CONGO-FMI

Les députés ratifient deux accords de prêt conclus avec l'AFD

L'Assemblée nationale a entériné à l'unanimité, le 3 décembre à Brazzaville, deux accords-cadres multi-tranches paraphés entre le gouvernement et l'Agence française de développement (AFD), dans le cadre de son appui financier à l'Etat congolais.



Une vue des députés/Adiac

Le premier prêt se lève à la somme de 85 milliards 554 millions 195 mille francs CFA, soit cent trente-cinq millions d'euros et le second est d'un montant de 29,5 milliards francs CFA, soit quarante-cinq millions d'euros. Ce prêt est conclu dans le cadre d'une facilité multi-tranches et alloué pour un appui financier subsidiaire de la France au financement du programme macro-économique d'un montant de 448,6 milliards francs CFA, signé le 11 juillet dernier avec le Fonds monétaire international (FMI).

Conformément aux termes du contrat, le décaissement se fera par tranche jusqu'en 2021, mais à rembourser sur une période de vingt ans avec un taux d'intérêt de 1,53%.

Ce financement est octroyé pour contribuer et au redressement l'économique du pays, asphyxié depuis quatre ans par la

chute brutale des cours du baril de pétrole sur le marché mondial, en rétablissant les principaux équilibres de balance des paiements et du budget.

Il contribuera également au maintien durable de ces équilibres en levant une partie des contraintes structurelles pesant sur l'économie nationale et sur les finances publiques. Aussi, cet argent permettra d'accompagner la stabilité macro-budgétaire mais également d'appuyer la mise en œuvre de réformes structurelles engagées par le gouvernement, dans le cadre de son programme avec le FMI.

A l'occasion, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a informé les députés de quatre projets de lois reçus en procédure d'urgence de la part du gouvernement, dont ils statueront très prochainement.

Firmin Oyé